

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

GARANTIR
VALORISER ET DÉVELOPPER
OPTIMISER
ACCOMPAGNER
ASSISTER
RENFORCER



Le SIDE, facilitateur de proximité au service des collectivités du Jura

 territoire
d'énergie
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

 **SIDE**
du Jura
SYNDICAT MIXTE
D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENTS
ET DE E-COMMUNICATION DU JURA

Edito



La poursuite de la crise sanitaire a eu un impact sur le mode de fonctionnement de nos services auprès des collectivités jurassiennes : de cette contrainte est née une nouvelle dynamique, qui s'est traduite par la mise en place d'une nouvelle organisation des services en octobre 2021, soutenue et encouragée par le 1^{er} Vice-président, Bernard Brunel. En parallèle, les différents plans

de relance initiés tant par l'État que par le Département et la Région ont eu pour effet d'accélérer la commande publique, qui s'est traduit par une forte sollicitation du SIDEJURA par les collectivités.

Ainsi, de nouvelles offres de service se sont mises en œuvre avec une réponse concertée de nos services.

Désormais, les équipes du SIDEJURA anticipent et adaptent leurs interventions face au nouveau paysage conféré par le renouveau constaté au sein des collectivités et par la montée en compétences des EPCI.

La crise énergétique et les tensions sur les matières premières nous obligent à réagir et à mettre en œuvre des solutions plus vertueuses, plus sobres et alternatives au modèle économique d'avant crise.

Transitions numériques et énergétiques sont les nouveaux challenges de notre syndicat public.

Le SIDEJURA s'était tourné vers l'avenir en initiant et en consolidant son offre « e-lum » en éclairage public, qui est une vraie réussite, et qui est inspirante pour mettre en œuvre de nouveaux services « e-confort », destinés aux systèmes de chauffage des bâtiments.

La question du coût global est aussi à nouveau posée, prioritairement sur les usages et la réhabilitation énergétique du patrimoine des collectivités. Aussi, une nouvelle offre est en construction par notre syndicat d'énergies, fort de ses bientôt 75 ans d'expériences. Un outil public qui a fait ses preuves. Nous sommes attendus sur ces enjeux d'avenir que le SIDEJURA traduit concrètement et met en action avec la confiance des collectivités.

Le SIDEJURA est, rappelons-le, le service public administratif au service des communes. La péréquation des ressources a plus que jamais tout son sens à un moment où notre paysage rural doit évoluer et se moderniser pour répondre aux attentes de nos administrés.

L'année 2021 a été marquée par la finalisation du contrat de concession de distribution publique d'électricité pour une durée de 30 ans avec ENEDIS et EDF. Saluons la conduite de cette négociation et les résultats obtenus par notre 2^{ème} Vice-président Jean-Daniel Maire, notre Directrice et nos services pour préserver les intérêts du SIDEJURA et par voie de conséquence, ceux de nos communes pour le service public rendu à notre territoire d'énergie.

Enfin, nos échanges réguliers entre Présidents et Directions de nos 8 Syndicats de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de notre Alliance, nous permettent de partager les retours d'expériences de chacun, de proposer des démarches collectives et de conforter nos actions sur les principaux enjeux liés à la sobriété énergétique, ainsi qu'au développement d'énergies renouvelables.

C'est ainsi que nous sommes reconnus, tant au niveau régional que départemental, en qualité d'acteurs de proximité et relais de stratégies régionales.

Gilbert Blondeau

Président du SIDEJURA



De gauche à droite

Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEJURA ;

Bernard BRUNEL, Vice-président en charge des Affaires Générales et Finances ;

Gérard GINET, Vice-président en charge de l'Informatique, des Technologies de l'information et de la Communication ;

Myriam NORMAND, Directrice Générale des Services du SIDEJURA ;

Jean-Daniel MAIRE, Vice-président en charge du Patrimoine, des Énergies et des Réseaux ;

Virginie PATE, Vice-présidente en charge de la Transition Énergétique.

LE MOT DES VICE-PRÉSIDENTS



Finances, Budget et Ressources Humaines, tels sont les domaines qu'en tant qu'élu, membre de l'Exécutif, j'ai sous ma responsabilité après délégation du Président et en collaboration étroite avec la Directrice Générale des Services. Cette direction – sous le pilotage de Marie-Dominique Loiseau – regroupe une vingtaine d'agents. La situation financière de notre Syndicat est saine. Nous pouvons de ce fait continuer à investir, notamment en matière de transition énergétique et nous sommes aidés, en cela, par notre filiale, la SEM EnR Citoyenne, au capital de laquelle nous comptons monter aujourd'hui et à l'avenir. Quant à la gestion des Ressources Humaines, son importance s'accroît chaque jour davantage. En effet, notre Syndicat, bénéficiant d'une politique de développement volontariste, doit adapter les savoir-faire de ses collaborateurs, afin de répondre aux attentes de ses adhérents, c'est-à-dire les collectivités du Jura. Attentes en matière de prestations toujours renouvelées...ce qui suppose une démarche en mode projet, que ce soit en interne ou sur le terrain. Ce virage est pris ; pour cela, nous devons continuer à faire bénéficier nos personnels de formations pointues et il faut que nos recrutements nous permettent d'intégrer dans notre structure des « potentiels » aux compétences reconnues. Cette ligne de conduite est obligatoire pour rendre notre structure toujours plus performante. Et, par là-même, les acquis de nos collaborateurs seront valorisés. Ils le sont d'ailleurs déjà.

Bernard BRUNEL - 1^{er} Vice-président, en charge des Affaires générales et finances



Chaque année, l'urgence à agir pour une transition énergétique nous est rappelée. La mobilisation des territoires est un facteur de réussite essentiel. Le SIDEC s'associe aux efforts des collectivités pour favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Notre syndicat est aujourd'hui en ordre de marche, grâce à une structuration des services efficace et cohérente, pour agir en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie (construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, développement de centrales photovoltaïques solaires...), en passant par la distribution (organisation des services publics de l'électricité, renforcement, effacement et construction des réseaux publics...), jusqu'à l'utilisation (éclairage économique, infrastructures de recharge pour véhicules, réduction des consommations...).

Virginie PATE - 3^{ème} Vice-présidente, en charge de la Transition Énergétique



Pendant près de 10 mois, les dialogues furent longs, âpres, parfois compliqués pour aboutir à ce nouveau contrat de concession de service public de distribution d'électricité signé avec Enedis et EDF. In fine, notre équipe a finalement obtenu plusieurs avancées, dont un engagement de maintien de la qualité du réseau électrique et un renforcement du périmètre de maîtrise d'ouvrage du SIDEC. Je rappelle que ce service public transféré par les communes au SIDEC fut et est toujours le premier socle de notre structure. En parallèle, est née la direction Patrimoine, Énergies et Réseaux, regroupant deux services historiques, dont l'objectif est de gagner en efficacité, de travailler en mode projet et d'être attentif aux besoins exprimés ou non exprimés des collectivités. Par ailleurs, la SEM EnR Citoyenne, dont le SIDEC est actionnaire majoritaire, poursuit son développement en éolien et en photovoltaïque dans la perspective de produire plus d'électricité « verte » et de donner accès à des nouvelles ressources financières aux collectivités : une petite révolution dans un secteur très concurrentiel et très convoité par de nombreux opérateurs. Notre outil public donne du sens à nos ressources locales.

Jean-Daniel MAIRE - 2^{ème} Vice-président, en charge du Patrimoine, des Énergies et des Réseaux



Le retour au monde d'avant que tout un chacun attendait en 2021, après une brève accalmie, n'a pas vu le jour. Malgré cela, la direction informatique qui s'était fixée des objectifs ambitieux, les a atteints au-delà même de ce qu'elle escomptait. Dans le contexte compliqué que nous traversons, le soutien aux petites communes s'avère indispensable dans le domaine complexe des NTIC auxquelles elles sont souvent peu familiarisées. La dématérialisation qui s'accélère, la montée en puissance des cyber attaques qui n'épargnent personne..., sont autant de défis pour lesquels l'appui de la direction informatique contribue à sécuriser les élus et les secrétaires de mairie. La direction elle-même doit s'adapter à l'évolution des techniques en améliorant les outils mis à la disposition des communes et intercommunalités. L'année 2022 semble se présenter sous les meilleurs auspices, alors que nous entrons dans une nouvelle période des plus incertaines.

Gérard GINET - 4^{ème} Vice-président, en charge de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication



Séminaire stratégique : exécutif et comité de direction

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES AU SEIN DU SIDEC

Déployée en octobre 2021, cette nouvelle organisation des services a pour objectifs d'être plus agile et plus réactive, d'être plus à l'écoute, afin de répondre aux attentes des collectivités du jura.

De surcroît, cette évolution permet de proposer de nouveaux services, dont des projets d'ensemble cohérents et anticipés et par ailleurs, d'être un laboratoire d'idées, d'anticipation pour des besoins non encore exprimés.

En interne, elle renforce le mode projet, la collaboration transversale et accroît l'assurance de la continuité de service avec le respect de la qualité.

Ainsi, le **Service Informatique et Technologies de l'information et de la communication** devient la **Direction de l'Informatique et des Technologies de l'information et de la communication (DITIC)** pilotée par Éric Pelletier et ses 2 adjoints : Pascale Debonneville et Christophe Rousselle.

Le **Service Énergies et Réseaux électriques** et le **Service Aménagement et Équipements Collectifs** deviennent une seule **Direction Patrimoine, Énergies et Réseaux** pilotée par Grégoire Jay et ses 2 adjoints Cédric Biegle pour la partie **Travaux et Réseaux**, Manoël Devis pour la partie **Exploitation Énergies**.

Le **Service Administration générale et Finances** devient la **Direction Administration générale et Finances** pilotée par Marie-Dominique Loiseau et son adjointe Charline Rochet-Girard.

La **Mission Transition Énergétique** devient la **Mission Relations aux collectivités et aux territoires** élargissant ses missions dont les transitions énergétique et numérique, renforçant la transversalité et lui conférant un nouveau rôle de proximité et de porte d'entrée des collectivités. Elle est coordonnée par Michel Azière.

Enfin, la mission régionale **Les Générateurs**, consacrée au conseil en amont pour l'éolien et le photovoltaïque est créée et rattachée à la direction générale.

Ainsi, dans le rapport d'activité 2021, les nouvelles dénominations sont utilisées.

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**
Myriam NORMAND

Total : 89 agents

ASSISTANCE
PRÉSIDENTE ET DIRECTION

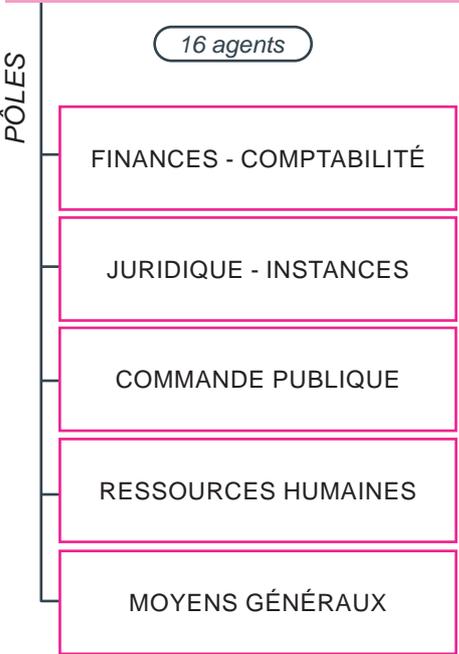
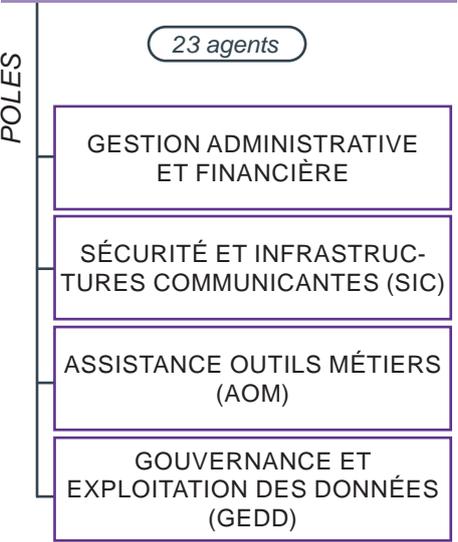
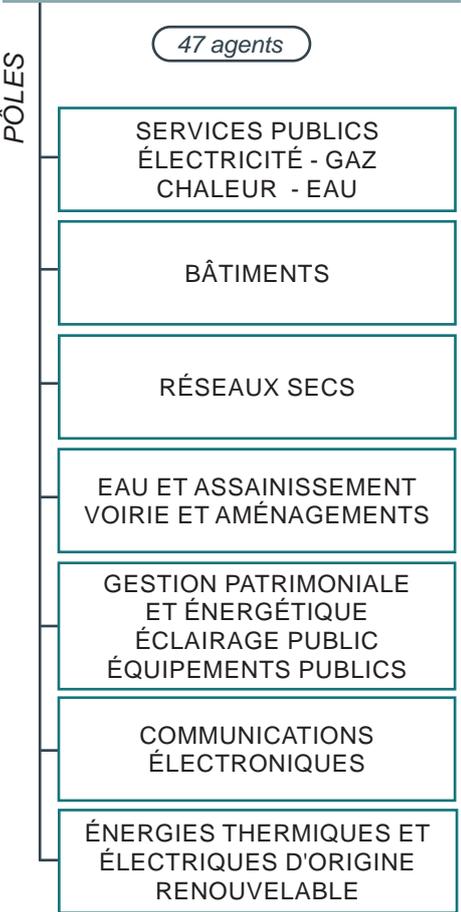
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS
COMMUNICATION
Coordination : Michel Azière

MISSION RÉGIONALE
LES GÉNÉRATEURS
Jean-Pierre VALLAR

**PATRIMOINE, ÉNERGIES
ET RÉSEAUX**
DIRECTEUR : *Grégoire JAY*
ADJOINTS :
Travaux et Réseaux : Cédric BIEGLE
Exploitation et Énergies : Manoël DEVIS

**INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES
D'INFORMATION ET
DE COMMUNICATION**
DIRECTEUR : *Éric PELLETIER*
ADJOINTS :
Pascale DEBONNEVILLE
Christophe ROUSSELLE

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET FINANCES**
DIRECTRICE :
Marie-Dominique LOISEAU
ADJOINTE :
Charline ROCHET-GIRARD



SOMMAIRE

Acteur de proximité, le SIDEC du Jura accompagne les collectivités sur les volets techniques et financiers, ainsi que sur la mutualisation en matière d'énergies, d'équipements, d'infrastructures et d'informatique.

Le SIDEC du Jura, Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication, accompagne les collectivités jurassiennes depuis plus de **70 ans** dans le domaine des réseaux d'énergie, depuis **60 ans** dans l'ingénierie publique et depuis **30 ans** dans celui des usages du numérique.

1 Garantir l'approvisionnement et les dessertes du territoire : énergies, eau, assainissement, télécommunication, Voirie Réseaux Divers (VRD), ...

2 Valoriser et développer le patrimoine communal sur le territoire.

3 Optimiser les coûts de fonctionnement des collectivités et gérer le patrimoine.

4 Accompagner les collectivités dans les services informatiques et numériques.

5 Assister les territoires dans la transition énergétique.

6 Renforcer la transversalité et les services supports.

Rapport d'activité
Tirage : 1 500 exemplaires
Directeur de la publication : Gilbert BLONDEAU
Conception et mise en page : SIDEC du Jura
Rédaction : SIDEC du Jura
Crédits photos : SIDEC du Jura et Adobe Stock
Impression : ESTIMPRIM à Autechaux





- **GARANTIR**
- VALORISER ET DÉVELOPPER
- OPTIMISER
- ACCOMPAGNER
- ASSISTER
- RENFORCER

Garantir

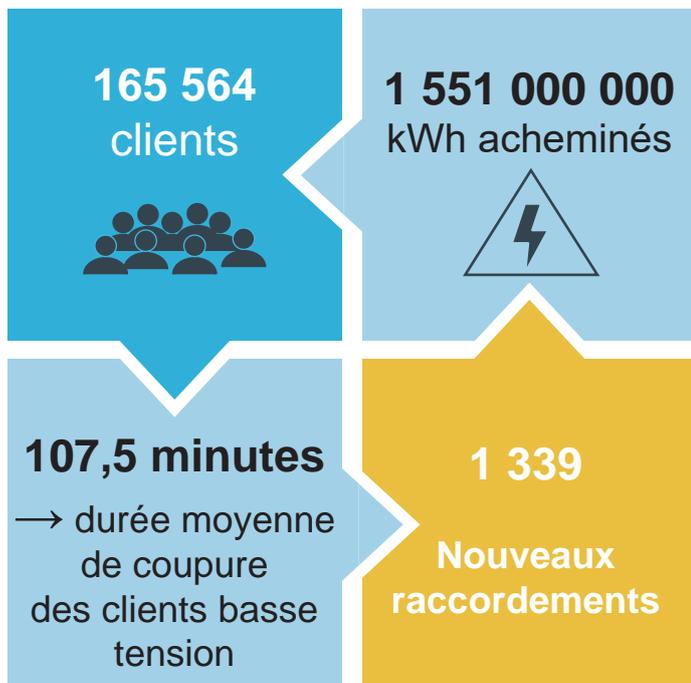
GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ET LES DESSERTES DU TERRITOIRE : ÉNERGIES, EAU, ASSAINISSEMENT, TÉLÉCOMMUNICATION, VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS, ...

- ▶ *Électricité*
 - ▶ *Réseaux de communication*
 - ▶ *Éclairage public*
 - ▶ *Gaz naturel*

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Chiffres 2021



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL

Chiffres 2021

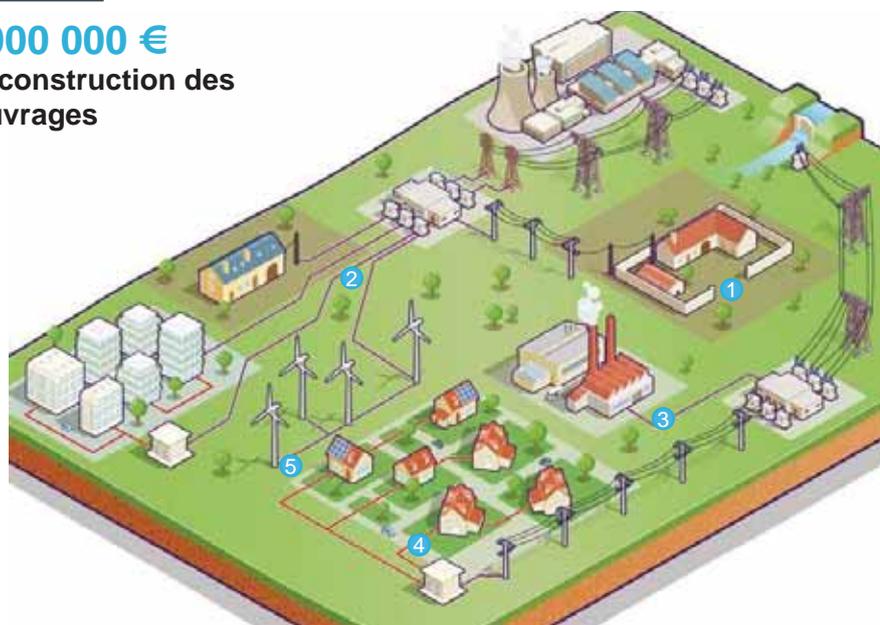


Le patrimoine

260 000 000 €
Valeur nette des ouvrages

623 000 000 €
Valeur de reconstruction des ouvrages

- ① 13 postes sources
- ② 2 947 installations de production
- ③ 4 224 km de réseaux moyenne tension (HTA)
- ④ 4 423 postes de transformation HTA/BT
- ⑤ 4 151 km de réseaux basse tension (BT)



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

LE SIDEC, AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉNERGIE PAR RÉSEAUX

L'organisation de la distribution d'électricité est de la compétence du SIDEC pour le compte des communes jurassiennes, à l'exception des communes de Salins-les-Bains et de Bracon, restées en régie. Le SIDEC réalise une partie des travaux, ainsi que le contrôle du bon accomplissement des missions de service public confiées à Enedis, gestionnaire du réseau, et à EDF pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente.

La concession arrivant à échéance le 31 décembre 2022, le SIDEC, Enedis et EDF ont souhaité anticiper et négocier le contrat de concession sur la base d'un nouveau modèle national, garantissant la qualité du service concédé et adapté aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Ce nouveau modèle offre la possibilité de négocier des adaptations locales.

Au cours de l'année 2021, des échanges ont permis de travailler sur la répartition de la maîtrise d'ouvrage et de mettre en place une gouvernance partagée des investissements. Des objectifs techniques sur la durée du contrat et des indicateurs de suivi ont également été déterminés.

La signature du nouveau contrat de concession est intervenue le 17 février 2022.



De gauche à droite

William LOMBARDET, Directeur du Développement Territorial d'EDF ;

Thierry BRAULT, Directeur Régional d'Enedis ;

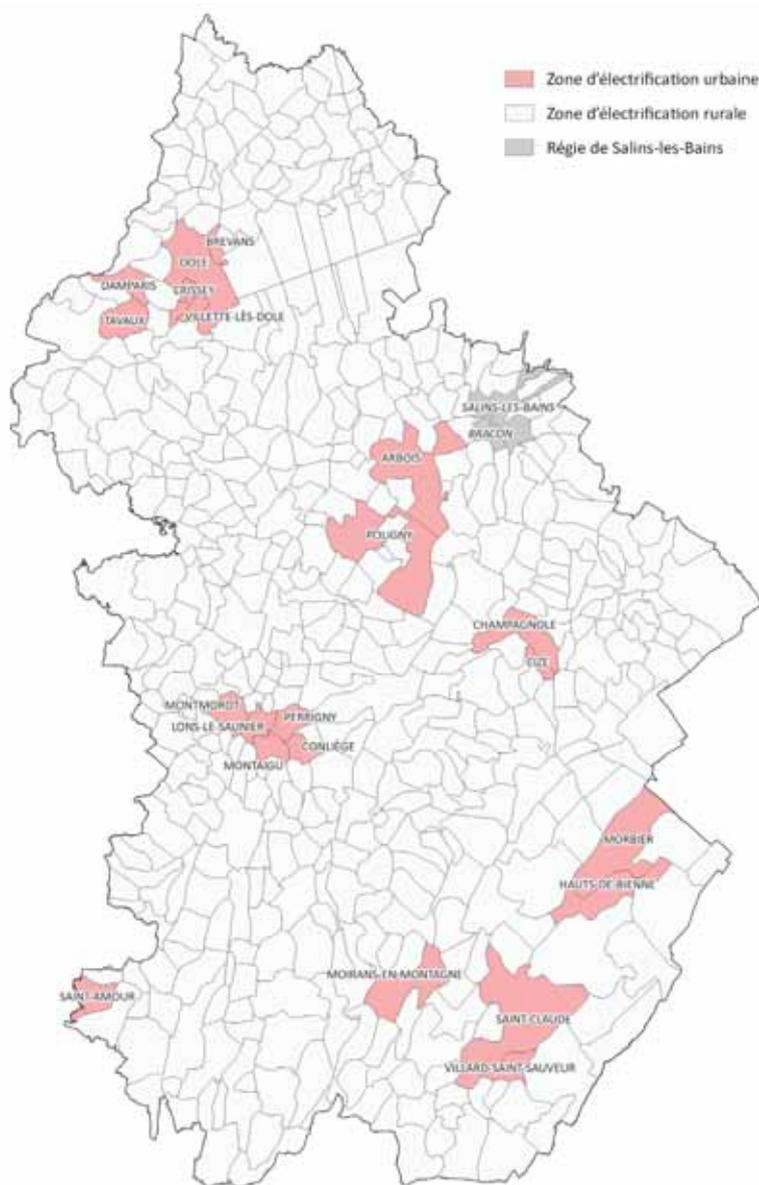
Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC ;

Jean-Daniel MAIRE, Vice-président en charge du Patrimoine, des Énergies et des Réseaux.

Le nouveau contrat : la consolidation de nombreuses avancées pour la qualité du service public

Le contrat, conclu pour une durée de 30 ans, consolide des avancées importantes pour la maîtrise du service public. En particulier, le contrat formalise les engagements suivants :

- ▶ Garantir la performance du service public de distribution d'électricité, en ciblant notamment :
 - le maintien d'un bon niveau de qualité, la durée moyenne de coupure par client jurassien étant conforme à la moyenne nationale, qui était de l'ordre de 60 minutes ces dernières années ;
 - la sécurisation et l'augmentation de la résilience des ouvrages, notamment face aux aléas climatiques ;
 - le renouvellement des ouvrages identifiés comme sensibles, incluant notamment les réseaux souterrains d'ancienne technologie et les réseaux basse tension aériens en fils nus ;
- ▶ L'engagement d'Enedis d'investissements dits de « performance » d'un montant minimum de 11 M€ sur 4 ans, ciblant en priorité la sécurisation des réseaux moyenne tension (HTA) aériens les plus sensibles aux aléas climatiques dans les secteurs du département particulièrement affectés par les derniers événements ;
- ▶ La mise en cohérence de la répartition de la maîtrise d'ouvrage en vue de simplifier l'action de chacune des parties, dans l'intérêt des usagers et pour une meilleure organisation lors de l'exécution des travaux ;
- ▶ La participation d'Enedis à hauteur de 40% du montant des travaux réalisés par les communes pour une meilleure intégration des réseaux dans l'environnement par la technique de l'enfouissement, soit une enveloppe plafonnée à 400 000 €/an ;
- ▶ Le renforcement de la redevance de concession versée au SIDEK pour son rôle d'autorité organisatrice, incluant notamment la réalisation de travaux et l'organisation de la distribution d'énergie en articulation avec la planification énergétique et territoriale, ainsi que le développement de la transition énergétique.



Le SIDEK renforce son périmètre de maîtrise d'ouvrage

Le contrat de concession prévoit la rationalisation de la répartition de la maîtrise d'ouvrage dans un souhait de simplification de l'action de chacune des parties. Ainsi, le SIDEK élargit son action en zone d'électrification rurale en réalisant dès 2022 les extensions basse tension pour le raccordement de tous les consommateurs.

En contrepartie, le SIDEK laisse à Enedis les extensions basse tension en zone d'électrification urbaine dans l'assiette des lotissements à maîtrise d'ouvrage publique.

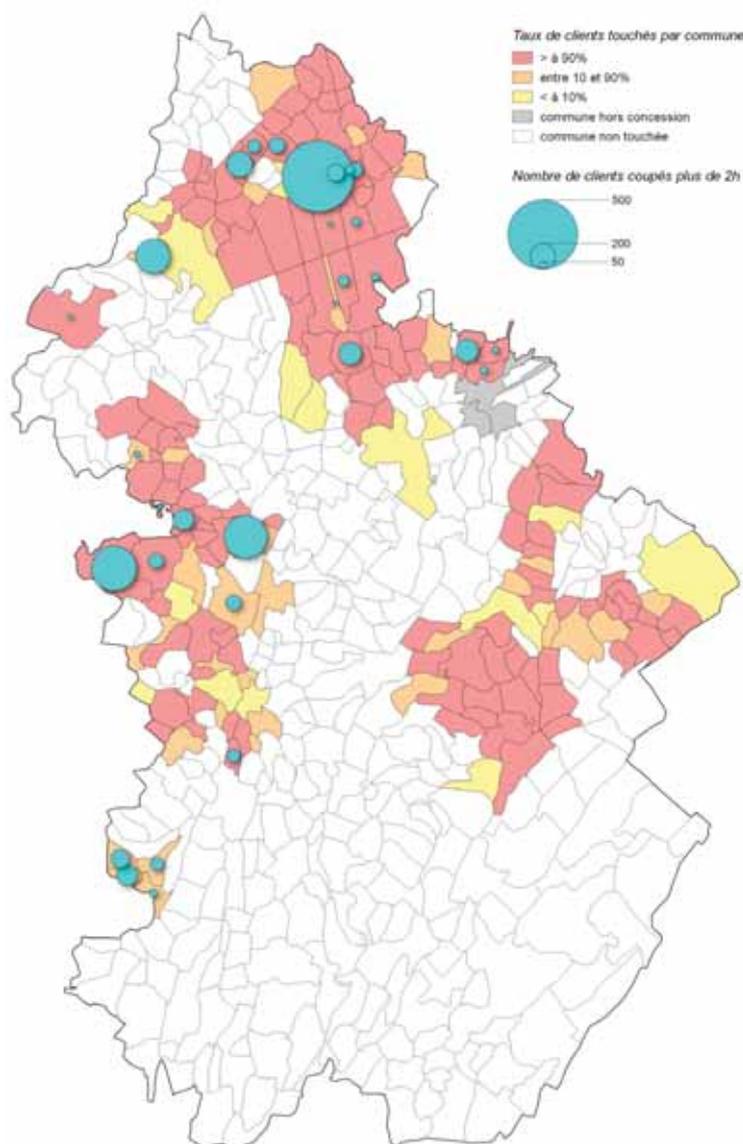
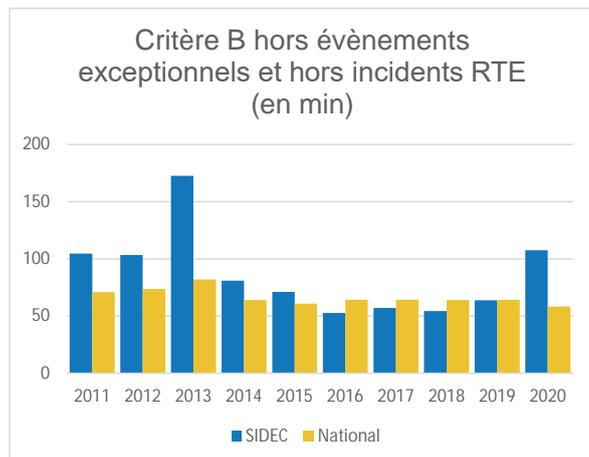
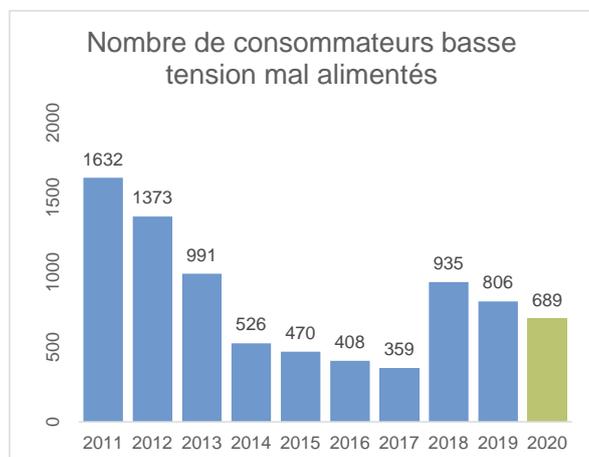
LA QUALITÉ DE FOURNITURE PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Garantir une desserte électrique performante est une priorité du SIDEC

Son évaluation est basée sur plusieurs indicateurs, dont les deux principaux sont la durée moyenne de coupure des clients basse tension (critère B) et le nombre de clients basse tension mal alimentés.

Le critère B était en amélioration constante depuis 2013, se situant proche de la moyenne nationale. La hausse du critère B est significative entre 2019 et 2020. Ceci est lié à de multiples événements climatiques, majeurs, mais non exceptionnels, qui ont eu lieu pour la plupart entre fin janvier 2020 et début mars 2020, ainsi qu'à un coup de vent localisé en octobre et la tempête « Bella » fin décembre.

Dans le cadre du nouveau contrat de concession, le SIDEC suivra avec attention l'évolution de cet indicateur, ainsi que la fréquence des événements climatiques qui, s'ils se succèdent à moyen terme (la moyenne glissante sur 5 ans est retenue pour l'analyse), deviendront l'environnement normal, auquel le réseau de distribution devra s'adapter.



La continuité de fourniture

Un usager est considéré comme mal alimenté, lorsque la tension mesurée en Volt est en dehors de la plage +/- 10% par rapport aux tensions nominales.

Pour évaluer ce nombre de clients mal alimentés, ENEDIS s'appuyait jusqu'en 2017 sur une méthode théorique de calcul. En 2018, ENEDIS tenant compte des réflexions des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, a fait évoluer sa méthode statistique en intégrant au modèle la part significative de la production décentralisée, ainsi que les données de

consommation plus précises fournies par les compteurs communicants LINKY.

Ainsi, en 2018, une hausse significative du nombre de clients mal alimentés a été observée, qui traduit mieux les besoins de renforcement quantifiés par le SIDEC, notamment lors des campagnes de mesures qu'il continue d'organiser. En 2020, le nombre de clients mal alimentés est de 689 (soit 0,42% du nombre de clients raccordés), en baisse grâce aux nombreux chantiers de renforcement des ouvrages conduits par le SIDEC.

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

LES TRAVAUX

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Montant global des travaux

8 867 000 € TTC

dont

2 112 000 €

de participation
financière du SIDEC

112 opérations

Répartition des opérations



1%

Électrification
de bâtiments agricoles



9%

Électrification
de parcelles communales



5%

Électrification
de bâtiments communaux



39%

Renforcement
du réseau électrique



46%

Amélioration
esthétique des ouvrages

LES TRAVAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Montant global des travaux

3 197 000 € TTC

dont

642 000 €

de participation
financière du SIDEC

178 opérations

LES RÉSEAUX DE

COMMUNICATION

Montant global des travaux

1 020 000 € TTC

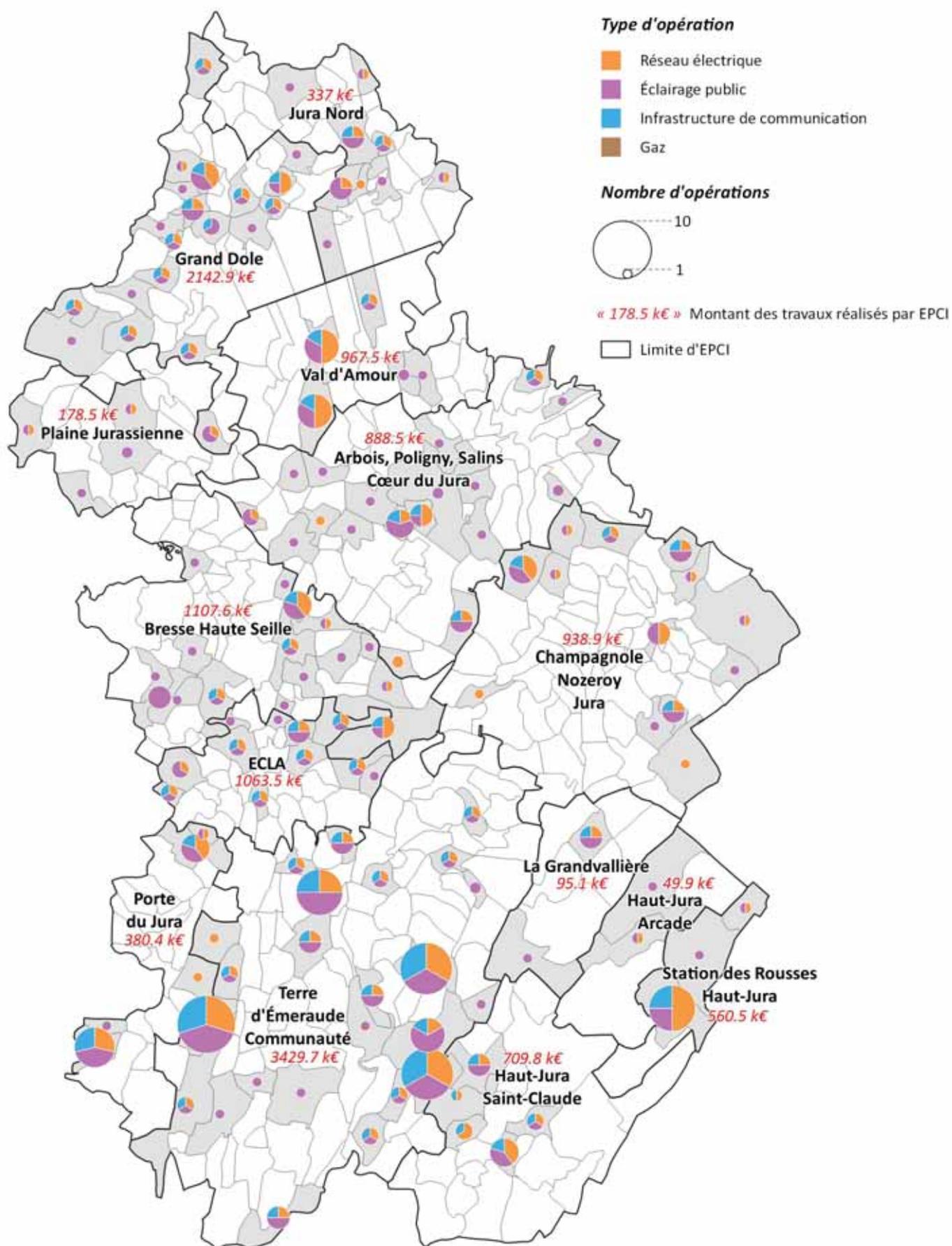
dont

160 000 €

de participation
financière du SIDEC

66 dossiers coordonnés

BILAN DES TRAVAUX 2021



LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

LE SIDEC, MAÎTRE D'OUVRAGE SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SIDEC assure la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique des jurassiens en réalisant les travaux de renforcement, de sécurisation ou d'enfouissement des réseaux. Le raccordement électrique des bâtiments communaux et agricoles en zone rurale est aussi assuré par le SIDEC.



112 opérations
sur le réseau



8 867 000 €
investis

Le SIDEC a sollicité les programmes nationaux correspondants (FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) pour un montant de 2 555 200 € et a apporté son concours financier sur ses fonds propres à hauteur de 2 112 000 €.

Qui fait quoi sur le réseau public de distribution d'électricité dans le Jura ?

Nature des prestations		Commune		Contact		
		Urbaine	Rurale			
Travaux	Renforcement	BT et, si nécessaire, remplacement ou création poste HTA/BT		Enedis raccordement : 09 69 32 18 45 SIDEC : 03 84 47 81 26 raccordements@sidec-jura.fr		
		HTA				
	Sécurisation	BT fils nus				
	Intégration des ouvrages dans l'environnement	Effacement				
	Déplacement d'ouvrage	Modification et suppression de branchement, mise en conformité				
	Raccordement					
	Branchement BT	Individuel consommation ou production				
	Extension BT et, si nécessaire poste HTA/BT et réseau HTA	Individuel consommation			Enedis SIDEC	
		Collectif au moins 3 PDL (immeuble, lotissement, ZAC publique)			Enedis SIDEC	
		Collectif au moins 3 PDL ZAC privée			Enedis	
		Production ≤ 6 kVA simultanée avec consommation			Enedis SIDEC	
		Production ≤ 36 kVA simultanée avec consommation (bâtiment public)			Enedis SIDEC	
		Toute autre production			Enedis	
Extension HTA	Consommation ou production (poste privé)		Enedis			
Ouvrages BT sur terrain d'assiette des raccordements collectifs au moins 3 PDL (immeuble, lotissement, ZAC)	Opération sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale		Enedis SIDEC			
	Opération sous maîtrise d'ouvrage privée		Enedis Enedis			
Exploitation	Consultation CU/AU	Certificat ou autorisation d'urbanisme, permis d'aménager		09 69 32 18 11		
	Traitement des DT/DICT	Déclaration de travaux à proximité de réseaux		03 81 90 69 56		
	Dépannage électricité 24h/24	Grand public		09 72 67 50 39		
		Collectivités		0 811 010 212		
Elagage	Sur le domaine public		09 69 32 18 11			

Liste des 21 communes urbaines :

Arbois, Brevans, Champagnole, Cize, Conliège, Crissey, Damparis, Dole, Hauts-de-Bienne, Lons-le-Saunier, Moirans-en-Montagne, Montaigu, Montmorot, Morbier, Perrigny, Poligny, Saint-Amour, Saint-Claude, Tavaux, Villedard-Saint-Sauveur, Villette-les-Dole.

ZOOM SUR LES EXTENSIONS DE RESEAU

Le SIDEC est intervenu pour réaliser des travaux d'extension en tant que maître d'ouvrage.



Extensions de réseau pour alimenter les bâtiments / équipements communaux
→ Le SIDEC assure la maîtrise d'ouvrage de ces extensions en zone rurale.

7 dossiers ont été ouverts en 2021 : ils ont permis d'alimenter différents équipements : stations d'épuration (Montbarrey, Loisia, Louvatange), téléski à Foncine le Haut, gendarmeries de Domblans et de Bletterans, centre de secours de Nozeroy).



Extensions de réseau pour alimenter des installations agricoles
→ Le SIDEC assure la maîtrise d'ouvrage de ces extensions en zone rurale.

4 dossiers ont été engagés en 2021 : ils ont permis d'alimenter différents bâtiments (fromagerie, bâtiment de stockage, bâtiment viticole...).
5 postes de transformation ont été créés dans ce programme.



Extensions de réseau pour alimenter des zones à bâtir
→ Le SIDEC électrifie les parcelles à bâtir des communes dans le cadre de lotissements ou de zones d'activités.

16 dossiers ont été engagés, consistant essentiellement à viabiliser des parcelles communales proposées à la vente.

RENFORCEMENT / SÉCURISATION / ENFOUISSEMENT ÉLECTRIQUE

Renforcement / sécurisation

Le SIDEC a engagé 42 opérations visant à améliorer la qualité de l'alimentation électrique et à fiabiliser le réseau. Ainsi, avec ces travaux, le patrimoine s'est enrichi de 10 nouveaux postes de transformation, permettant d'apporter la puissance électrique au plus près des consommateurs.

Enfin, ces travaux ont permis d'éliminer 9 km de réseaux en fils nus, technologie obsolète et vétuste, fragile et sensible aux aléas climatiques.

Enfouissement des réseaux

En 2021, à la demande des communes, le SIDEC a traité 42 opérations d'amélioration esthétique des réseaux, visant principalement à faire disparaître les lignes aériennes et les postes de transformation de type « cabine haute ».

Ainsi, 12 km de lignes électriques ont été enfouis dans des secteurs préservés ou aménagés et 5 postes disgracieux ont été remplacés par des postes au sol.

Les réseaux annexes présents sur les supports déposés ont aussi été repris en technique discrète : réseaux d'éclairage public et téléphonique (voir les chapitres correspondants).



Avant et après la mise en place du transformateur de Vincelles



LES FOURREAUX POUR LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Depuis 2015, le SIDEC a la propriété des fourreaux posés lors d'opérations coordonnées d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques. Les opérateurs louent au SIDEC les fourreaux nécessaires au rétablissement du réseau aérien déposé. Ces fourreaux, propriétés publiques, laissent la possibilité au SIDEC d'ouvrir son réseau à d'autres opérateurs, comme la fibre optique.

EN 2021 :



50 dossiers d'enfouissement traités
pour **840 000 €**

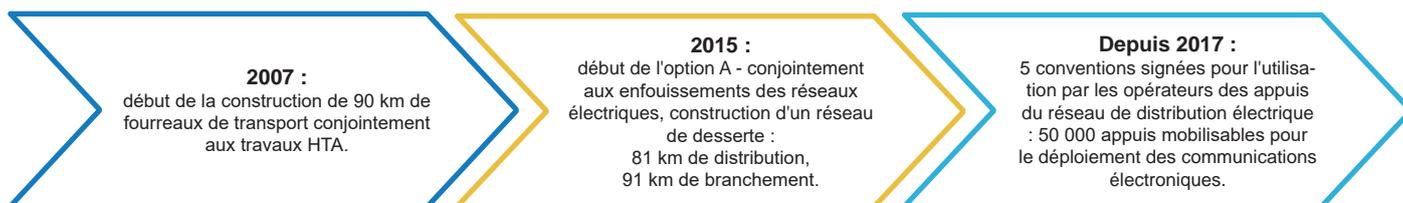


Opérations de réception sans réserve :
43 de génie civil
37 de câblages

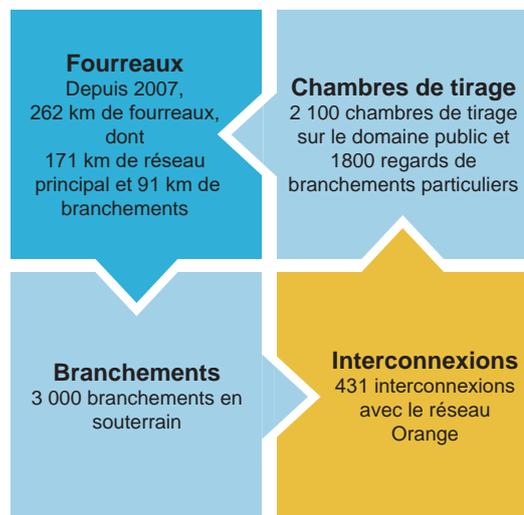


10 km
de réseau principal construits

PRÉPARER ET FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



PATRIMOINE



Pour le SIDEC : anticiper en sur-dimensionnant ses infrastructures lors des opérations d'enfouissement en prévision de l'arrivée de la fibre optique.

Le SIDEC a permis l'utilisation des supports de distribution publique d'électricité basse tension et moyenne tension dans le Jura. Le Conseil départemental du Jura en 2021 a utilisé 26 km de fourreaux et 1 100 appuis pour le déploiement de la fibre optique.

Des conventions ont été signées par le SIDEC et Enedis avec les opérateurs suivants :

- ▶ Orange le 28/01/2017
- ▶ SFR le 28/01/2017
- ▶ FREE le 05/11/2018
- ▶ Conseil Départemental du Jura le 04/04/2019
- ▶ Altitude Infra le 23/11/2021

EXPLOITER

En 2021, le SIDEC, en tant que propriétaire d'infrastructures, a participé à des réunions de préparation et de coordination avec les différents acteurs du déploiement de la fibre pour favoriser l'utilisation de l'existant et ainsi, limiter la multiplication des appuis.

Infrastructures implantées dans 214 communes	Identifier et localiser : chambres avec logo SIDEC et infrastructures intégrées en classe A dans le SIG. <i>Exemple en 2021 : cartographie de 2 100 appuis utilisés.</i>
	Pérenniser : 1 100 réponses aux demandes DT/DICT, avec mise à disposition de plans.
	Contrôler et garantir les recettes : 100 visites sur site, 400 chambres contrôlées pour un montant facturé de 146 000 €.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC TRAVAUX



Depuis son origine, le SIDEC apporte son aide technique et financière aux communes jurassiennes sur les installations d'éclairage public, équipements d'aménagement des espaces publics quasiment indissociables des réseaux de distribution publique d'électricité.

Des programmes de travaux adaptés aux besoins sont mis en œuvre dans le cadre d'une offre d'accompagnement très complète, qui débute par le diagnostic du patrimoine jusqu'à la maintenance des équipements, ainsi que la fourniture d'électricité*.

Ainsi, toutes les composantes d'un service sont proposées.

(*voir chapitre groupement d'achat d'énergie)

Travaux sur le réseau

A la demande des communes, le SIDEC peut réaliser et financer partiellement des travaux sur le réseau d'éclairage public, ayant pour objectif la rénovation, la mise en sécurité, l'aménagement ...



178 opérations
sur le réseau



3 197 000 €TTC
montant total
des travaux



642 000 €
participation
du SIDEC



870 luminaires
installés

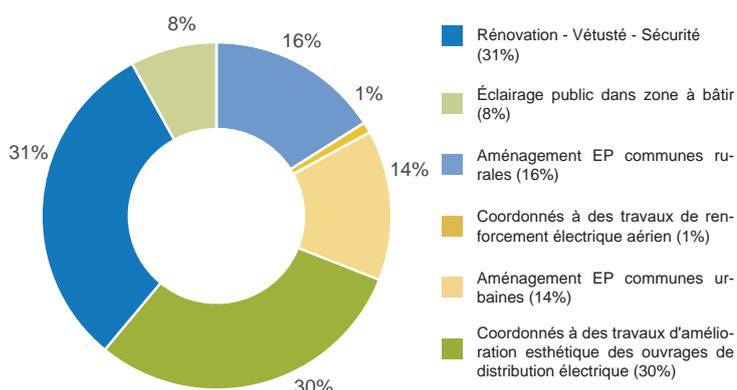


41 horloges
posées

Grâce aux travaux de rénovation menés et cofinancés par le SIDEC, plus de 200 communes ont supprimé les lampes aux vapeurs de mercure (ballons fluorescents) de leur patrimoine, sources énergivores, dont la commercialisation est interdite depuis avril 2015.

De plus, les deux tiers des coffrets sont équipés d'horloges astronomiques permettant de maîtriser la durée d'éclairage.

Répartition de l'enveloppe de travaux d'Éclairage Public (EP)



14 725 mètres

de réseaux d'éclairage public cartographiés en classe A et intégrés dans l'outil GEOLux en 2021, portant le total à 118 km de réseaux cartographiés dans GEOLux.



63 103

points lumineux intégrés dans GEOLux.



3 587

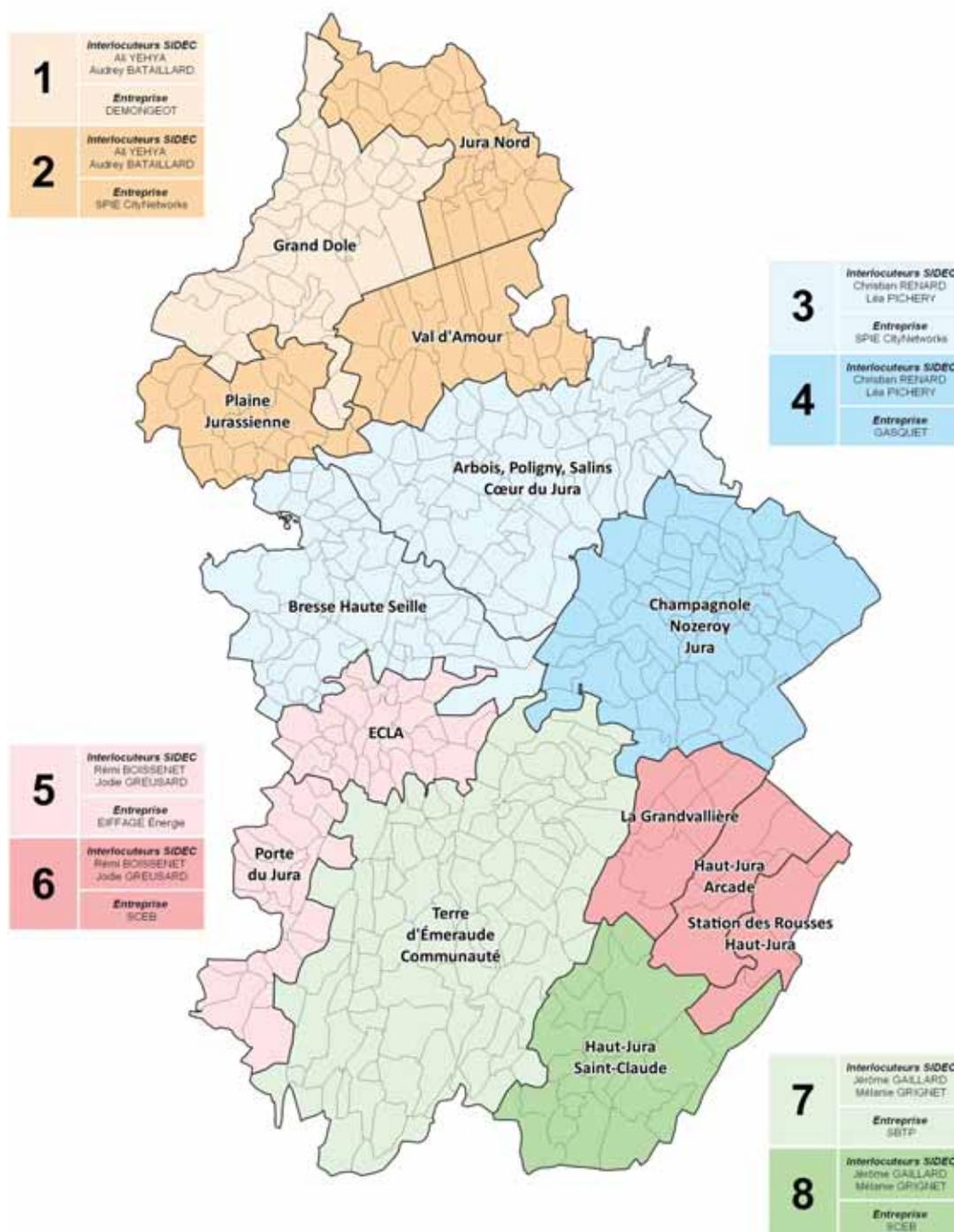
armoires, dont 2 532 équipées d'horloges intégrées dans GEOLux.

ORGANISATION DES TRAVAUX DE RÉSEAUX

Les travaux sont confiés à des entreprises via un accord-cadre à bons de commande, ce qui permet une réactivité accrue.

Le pôle Réseaux secs du SIDEc est organisé par binôme pour chaque lot géographique. Ainsi, chaque commune a ses interlocuteurs attitrés, qui connaissent le territoire, ainsi que son historique.

Les travaux sur réseaux électriques, d'éclairage public et d'infrastructures de communication sont traités par marchés à bons de commande répartis en 8 lots géographiques, établis selon les périmètres des communautés de communes et d'agglomération connus au moment du lancement de la consultation. Les marchés notifiés le 3 novembre 2020 pour 10 mois, sont reconductibles 3 fois pour une année. Le montant total des travaux sur 4 ans est estimé à 60 millions d'euros.



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL

Le SIDEC dispose de la compétence d'autorité organisatrice de distribution publique de gaz depuis 2009. Il s'agit d'une compétence optionnelle que peuvent lui transférer ses communes membres par voie de délibération. A ce jour, 25 communes ont transféré leur compétence gaz au SIDEC.

En proposant ce service aux communes, le SIDEC :

- ▶ libère les communes des contraintes liées à cette compétence technique et complexe ;
- ▶ assure un contrôle approfondi sur la sécurité et sur la qualité des produits et services rendus par le concessionnaire ;
- ▶ réalise pour les communes l'analyse des dossiers d'investissement ;
- ▶ devient l'interlocuteur unique des communes sur les 2 principaux réseaux de distribution publique d'énergie ;
- ▶ optimise et mutualise les moyens humains et financiers en conduisant cette mission à l'échelle du département.

Travaux de desserte en gaz

Le SIDEC intervient en tant que maître d'ouvrage pour la desserte des lotissements des communes, qui lui ont transféré la compétence de la distribution publique de gaz naturel. Hormis ce cas, les travaux d'extension du réseau sont réalisés par le concessionnaire GRDF.

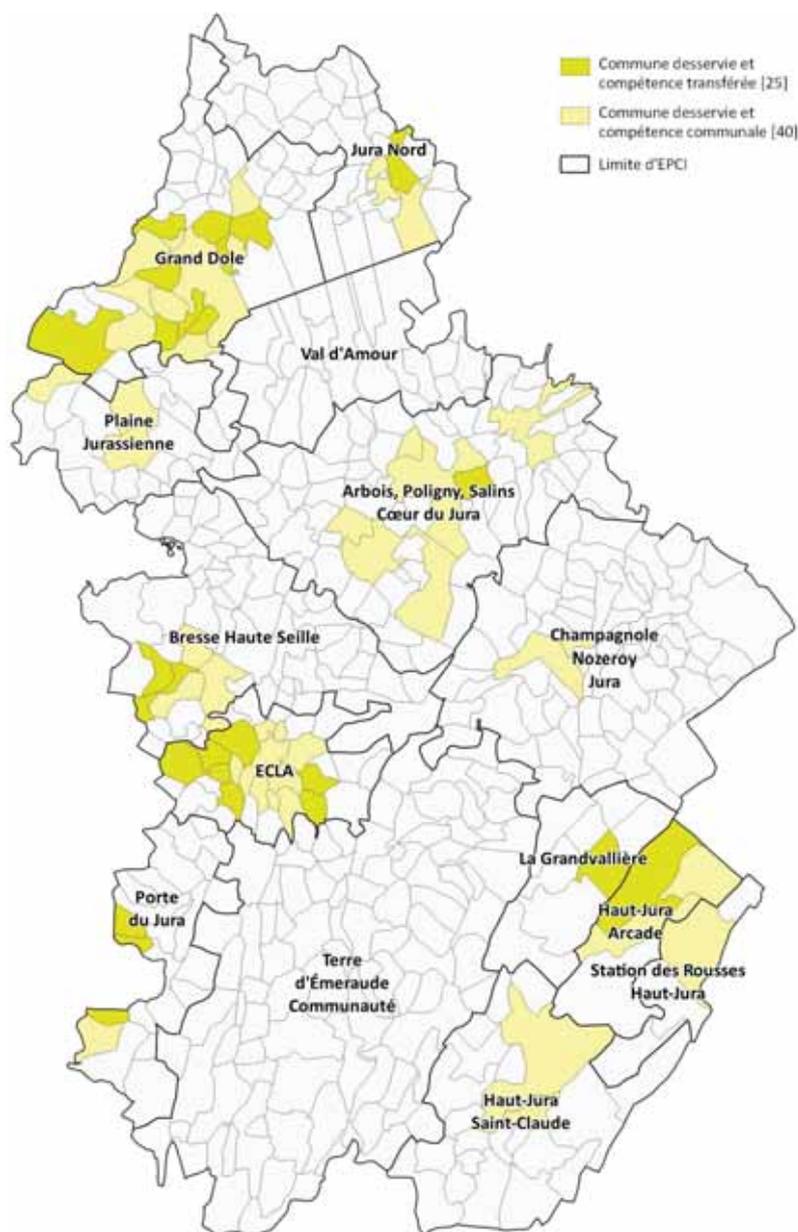
Audit de la concession et prospective

En 2022, le SIDEC missionnera un prestataire externe pour l'assister dans l'analyse comptable et financière de la concession. Les réclamations des usagers, en augmentation ces dernières années, seront également examinées et des dossiers de travaux réalisés par le concessionnaire seront audités.

Le SIDEC souhaite anticiper les nouveaux usages du réseau de gaz liés à la mobilité et à l'injection de gaz vert et d'hydrogène. A partir des scénarios prospectifs nationaux et des objectifs législatifs, une analyse de ces enjeux à différents horizons temporels sur le territoire de la concession sera réalisée.

25 communes ont transféré leur compétence gaz au SIDEC

Authume	Gevingey
Balanod	Gevry
Bletterans	Mesnay
Brevans	Montmorot
Chilly-le-Vignoble	Morbier
Conliège	Nance
Courlans	Revigny
Courlaoux	Rocheft-sur-Nenon
Cousance	Saint-Aubin
Crissey	Saint-Laurent-en-
Dampierre	Grandvaux
Digna	Sampans
Foucherans	Villette-lès-Dole





- GARANTIR
- **VALORISER**
- **ET DÉVELOPPER**
- OPTIMISER
- ACCOMPAGNER
- ASSISTER
- RENFORCER

Valoriser et développer

VALORISER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE COMMUNAL SUR LE TERRITOIRE
AMÉNAGER, CONSTRUIRE, RÉNOVER, ENTRETENIR

- ▶ *Éclairage public*
 - ▶ *Eau, assainissement, voirie et aménagements*
 - ▶ *Bâtiments*

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

ÉCLAIRAGE PUBLIC MAINTENANCE ET ENTRETIEN



211
communes
adhérentes
+ 13% par rapport à 2020

25 707
points
lumineux gérés
+ 12% par rapport à 2020



26
délibérations e-lum®
(nouvelles adhésions / renouvellement)



197
campagnes de
maintenance préventive



897
signalements de pannes
portant sur 1 669 ouvrages

taux de panne : 6.58%
en baisse de 5% par rapport à 2020

Le patrimoine

63 000
points
lumineux
intégrés dans
GEOlux*

3 587
armoires

*dont 2 532 équipées d'horloges,
soit 70% des armoires*

20 613
points lumineux
vétustes

*soit 32,6% du parc selon les
critères redéfinis en intégrant
les lanternes SHP de première
génération*

4.23
habitants
par point
lumineux

*Moyenne française : 7 habitants
par point lumineux*



7
diagnostics d'éclairage public
présentés en mairie



95
optimisations tarifaires

*GEOlux est un outil qui permet aux collectivités adhérentes au service elum® "Exploitation et Maintenance de l'éclairage public" de suivre la vie de leur parc d'éclairage public et d'effectuer les signalements nécessaires lors de la constatation d'un défaut. Il permet également de se géolocaliser, afin de se repérer plus rapidement sur la cartographie et de situer les ouvrages sur le territoire de la commune.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

LA CHARTE "ÉCLAIRONS JUSTE LE JURA"

Cette charte rédigée en 2011 par un groupe de neuf partenaires est un élément structurant de l'action, car elle concentre des engagements unanimement validés par des partenaires de sensibilités très différentes.

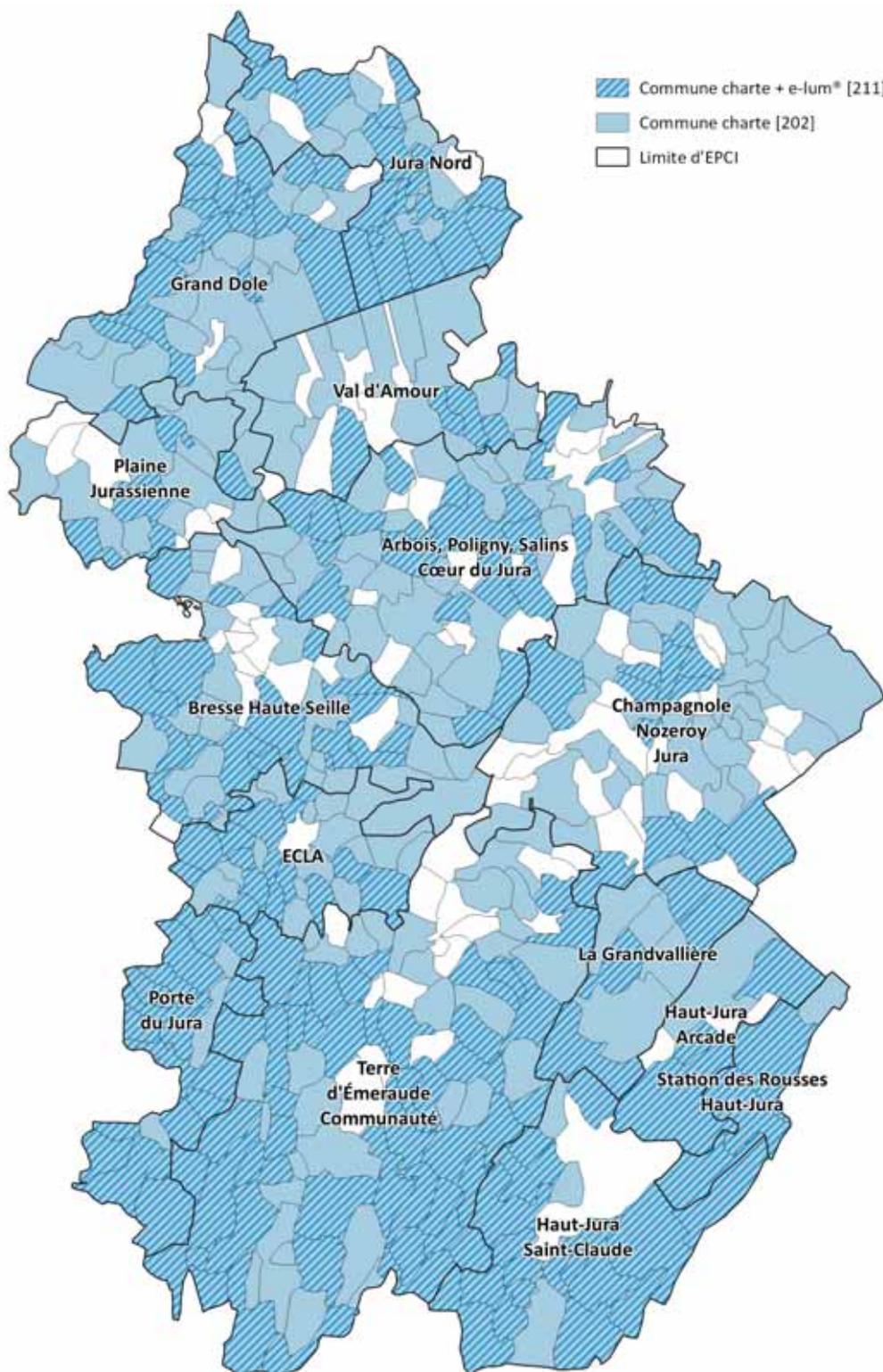
Elle est la pierre angulaire des actions, s'intéressant aussi bien à la partie "diagnostic énergétique, recensement, choix de matériels peu polluants, projet citoyen", qu'à la prise en compte des zones à l'environnement sensible.



LES PARTENAIRES INITIAUX



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



ÉCLAIRAGE PUBLIC **MAINTENANCE**



Service e-lum®, la garantie d'un service compétitif et organisé

Puisqu'un matériel récent ne saurait garantir des performances pérennes sans une maintenance appropriée, depuis 2011, le SIDEDEC propose un service de maintenance mutualisé de l'éclairage public, basé sur des opérations programmées de remplacement préventif des sources lumineuses, plutôt que sur des interventions en maintenance curative générant des interventions et des déplacements ponctuels, plus impactants en terme de gaz à effet de serre et de coût.

La sécurisation du parc

Ce service permet aussi de sécuriser les élus quant à l'état de fonctionnement des matériels électriques. Enfin, il dégage le Maire de sa responsabilité de chargé d'exploitation du réseau d'éclairage public. L'établissement d'un bilan annuel (empreinte nocturne ®) permet à la commune de connaître l'impact des travaux sur la performance et sur la qualité de l'éclairage, ainsi que le suivi de son patrimoine.



Connaissance du patrimoine

Depuis 2010, le SIDEDEC a recensé la totalité du patrimoine d'éclairage public des communes du Jura et l'a importé dans l'outil cartographique dédié GEOLUX : sidec39.sig-online.fr

LA RÉPONSE AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

En tant que chargé d'exploitation, le Maire doit répondre aux obligations réglementaires du décret anti-endommagement en déclarant les réseaux d'éclairage public sur le guichet unique*.

Dans le cadre du service e-lum®, cette responsabilité est confiée aux entreprises chargées de la maintenance de l'éclairage public.

En 2021, les prestataires ont traité pour le compte des communes :

- ▶ 215 Avis de Travaux Urgents (ATU) ;
- ▶ 1 390 Déclarations de Travaux (DT) ;
- ▶ 2 383 Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

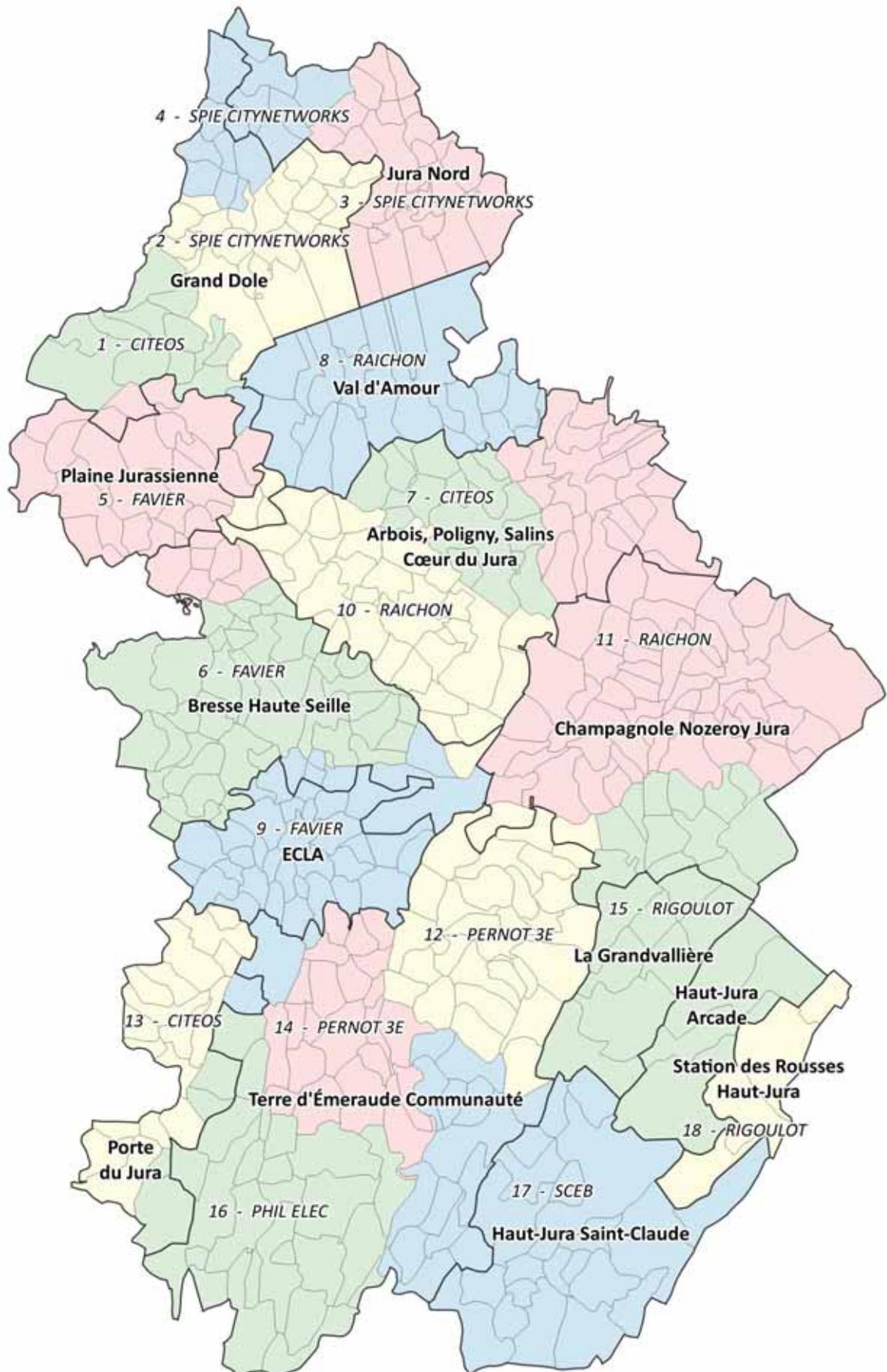
Soit un total de 3 988 réponses apportées, relatives à la présence d'un réseau d'éclairage public dans l'emprise des travaux déclarés.



*Le guichet unique est une plateforme en ligne permettant aux concessionnaires de réseaux de recenser les informations nécessaires sur leurs ouvrages aériens, souterrains et subaquatiques, afin de garantir la sécurité des biens et des personnes lors de la réalisation de chantiers.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

MAINTENANCE E-LUM® : LES ENTREPRISES INTERVENANTES



L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

PÔLE BÂTIMENT

23 OPÉRATIONS NOUVELLES
OUVERTES EN 2021

Montant prévisionnel des opérations

Bâtiment



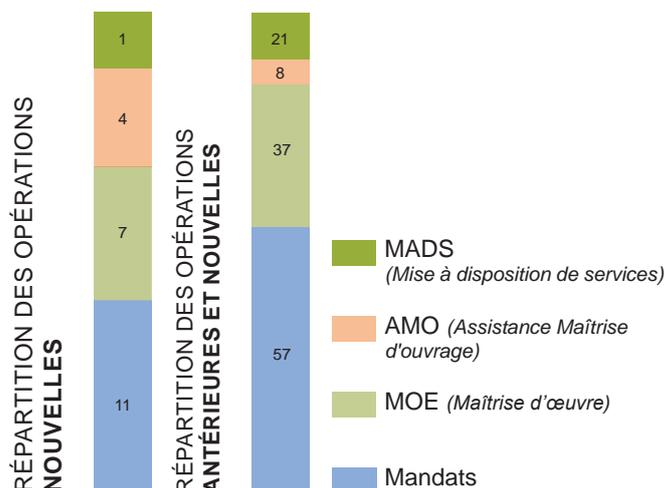
6 434 681 €HT

Travaux

389 025 €

Contrats SIDE C

4 TYPES
DE MISSIONS



PÔLE EAU, ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS

66 OPÉRATIONS NOUVELLES
OUVERTES EN 2021

Montant prévisionnel des opérations

Eau et
Assainissement



2 703 366 €HT

Travaux

297 978 €

Contrats SIDE C

Zones d'habitations et
zones d'activités



180 840 €HT

Travaux

25 919 €

Contrats SIDE C

Voirie et
espaces publics



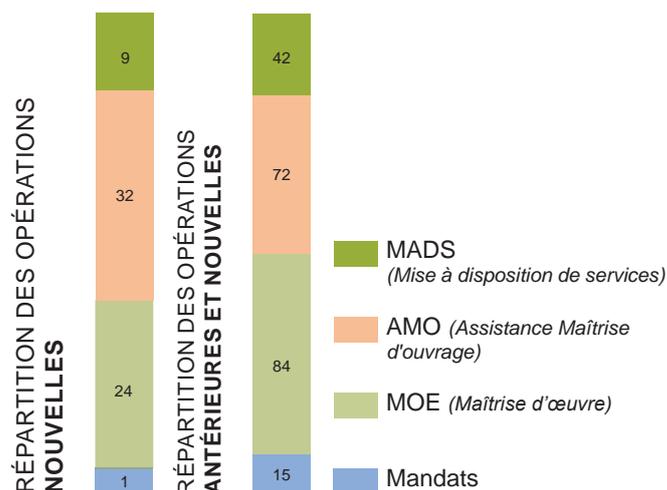
911 000 €HT

Travaux

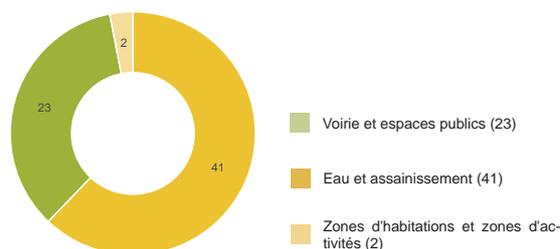
136 579 €

Contrats SIDE C

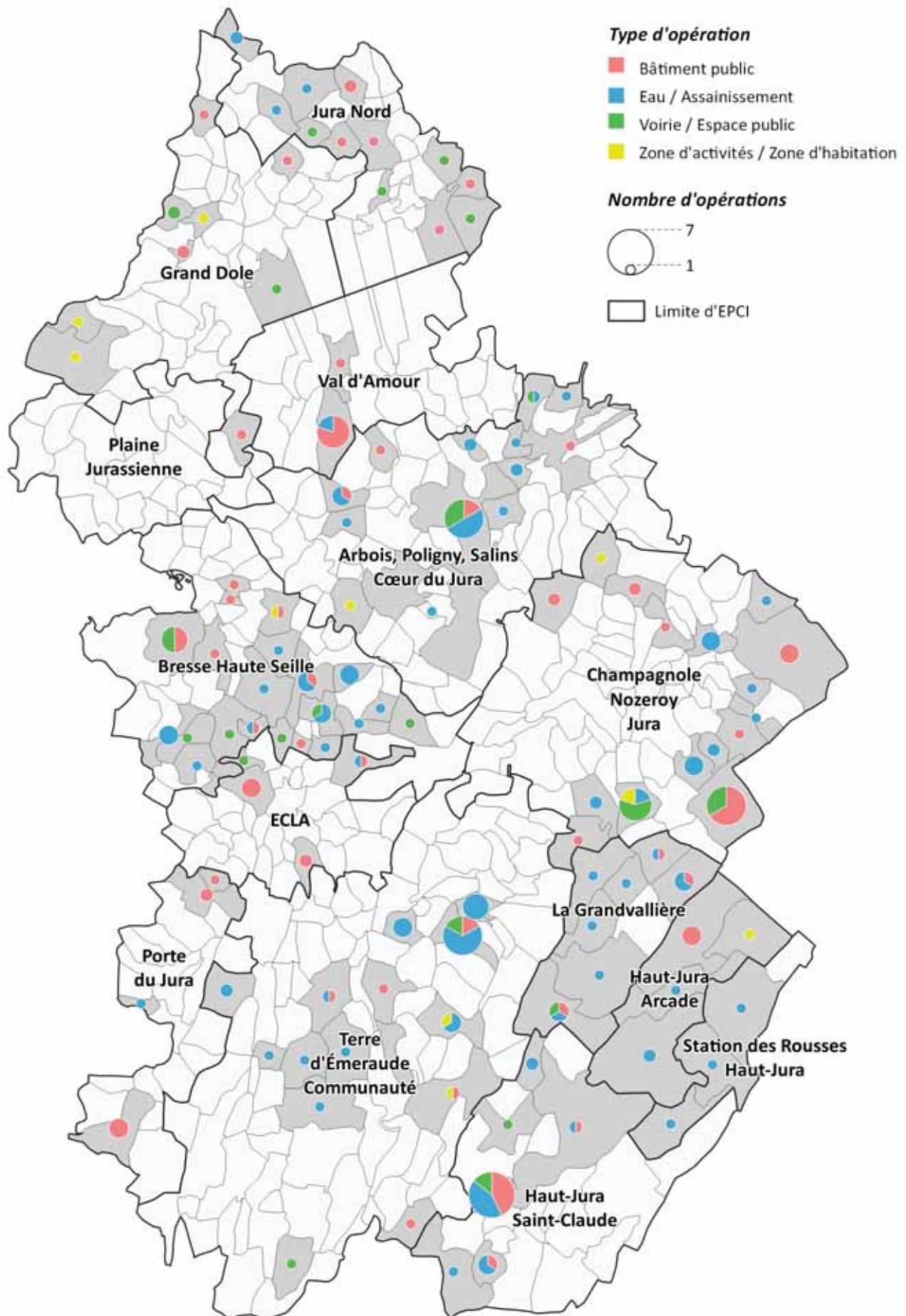
4 TYPES
DE MISSIONS



RÉPARTITION DES OPÉRATIONS
NOUVELLES



BILAN DES OPÉRATIONS EN COURS EN 2021



EAU ET ASSAINISSEMENT

Le SIDEC apporte ses compétences sur l'ensemble de la chaîne décisionnelle de l'activité « réseaux humides » : eau potable (réseaux, stockage et systèmes de traitement) et eaux usées (réseaux et systèmes de traitement).

Son appui porte tant sur les études préalables d'aide à la décision, que sur les phases de conception et de réalisation ; les expériences acquises de longue date par les agents permettent d'adapter au mieux les conseils du SIDEC lors de la phase amont, que ce soit sur les plans techniques ou juridiques ou encore sur la recherche de financements.

Afin d'améliorer la qualité des services, les agents du SIDEC s'attachent à coordonner les travaux avec l'enfouissement des réseaux secs et les aménagements de voirie pris en charge par leurs collègues.

Domaines de compétences du SIDEC :



LES ÉTUDES

Eau potable
Assainissement collectif
Eaux pluviales
Schémas directeurs



LES TRAVAUX

Eau potable
Assainissement

Le plus : les compétences du SIDEC en ingénierie financière permettent d'apporter un conseil global aux collectivités et de répondre au mieux à leurs besoins.



QUELQUES OPÉRATIONS OUVERTES EN 2021

Communauté de Communes Terre d'Émeraude : mise en séparatif des réseaux d'assainissement à Cressia et à Pont de Poitte

Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude : accompagnement suite au transfert de compétence

Commune de Clairvaux-les-Lacs : renouvellement des réseaux Place du Chêne et aménagements de voirie

Commune de Bief des Maisons / Les Chalesmes : raccordement sur le SIE du Centre Est



Suite à l'adoption de la Loi NOTRe en 2015, la gouvernance des services liés au petit cycle de l'eau est en forte évolution. À compter du 1^{er} janvier 2026, la dernière étape de cette loi finalisera le remodelage du paysage des collectivités au profit des communautés de communes.

Dans ce contexte, afin de donner aux collectivités la meilleure vision possible des futurs services, le SIDEC les accompagne dans cette démarche qui se déroule en trois temps :

1. Un état des lieux technique et financier exhaustif des services en place.
2. L'accompagnement à la définition des services à créer.
3. La définition des moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de service, tant sur les plans matériel, humain que financier.

Cette démarche d'accompagnement a été réalisée par le SIDEC sur les communautés de communes : Station des Rousses, Haut-Jura Arcade, La Grandvallière et Haut-Jura Saint Claude.

En 2021, le Sidec assiste techniquement la communauté de communes Haut-Jura Saint Claude dans cette délicate phase de transition avant 2026.

ZOOM SUR LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

10 contrats signés en 2021 dans les communes : Menétru-le-Vignoble, Arlay, Saint-Pierre, La Chaumusse, Fra-roz, Chaux-du-Dombief, Les Chalesmes, Nanchez, La Latette, Commenailles

4 539 habitants concernés

26 contrats signés depuis 2017



La réglementation impose que les sapeurs-pompiers doivent disposer en tout lieu et en tout temps de moyens en eau suffisants pour assurer leurs missions, dont notamment le sauvetage de vies humaines, l'extinction des incendies et la protection des biens.

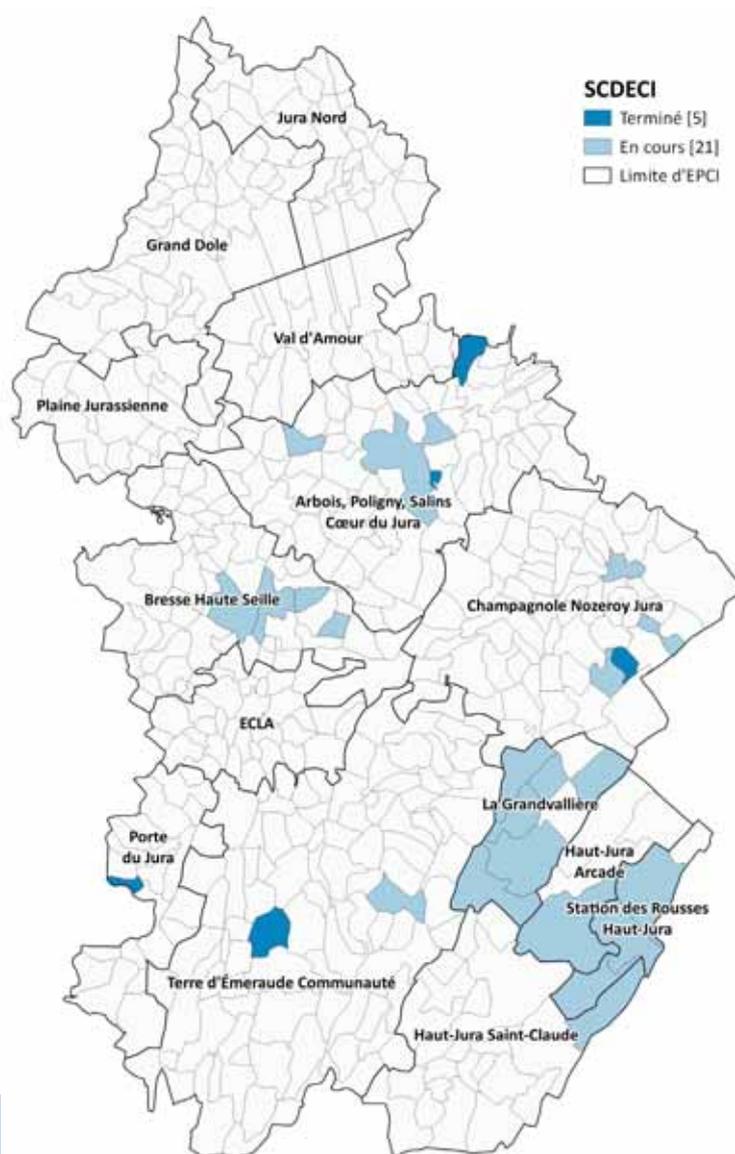
Depuis 2018, le SIDEDEC assiste les collectivités compétentes dans l'élaboration de leur Schéma Communal (ou Intercommunal) de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Le SCDECI est une déclinaison au niveau communal du Règlement Départemental de DECI.

Sur la base de l'analyse des risques bâtimentaires d'incendie, il permet de constater l'état existant de la DECI et d'identifier les carences et les priorités d'équipements.

Grâce au pôle Gouvernance et Exploitation des Données du SIDEDEC, la démarche est basée sur l'élaboration de séries de cartes, qui permettent à la collectivité d'avoir une bonne vision des risques à défendre et des moyens à mettre en œuvre pour aboutir à une DECI conforme.

Les compétences du SIDEDEC en matière de maîtrise d'œuvre permettent de présenter à la collectivité un programme de travaux chiffré et priorisé au stade "Études Préliminaires".

Enfin, une fois le schéma validé par le SDIS et par la DDT, le SIDEDEC est en mesure d'accompagner la collectivité en réalisant un programme de travaux.



LES RESPONSABILITÉS DU MAIRE OU DU PRÉSIDENT D'EPCI

AVANT le décret 2015-235 : le Maire agissait dans le cadre de son pouvoir de police générale.

APRÈS le décret 2015-235 :

- ▶ le Maire exerce ou transfère le pouvoir de police spéciale de la DECI à un Président d'EPCI à fiscalité propre ;
- ▶ il fixe par arrêté municipal le dispositif de DECI ;
- ▶ il initie les démarches d'amélioration et de pérennisation de la DECI ;
- ▶ il organise ou délègue le service public de la DECI ;
- ▶ il garantit la mise en place de modes dégradés acceptables.

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

Le SIDEJ est compétent pour intervenir dans ces domaines de l'aménagement, avec pour enjeu d'**améliorer la sécurité des utilisateurs de la voie publique, l'accessibilité des équipements, la gestion des eaux pluviales avec le souci permanent d'augmenter les surfaces perméables, de rationaliser la consommation d'espace et d'apporter sa contribution avec des actions liées à la limitation du changement climatique.**

Les compétences sont exercées sous la forme de contrats de type mandat de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ou assistance au maître d'ouvrage.

Ce secteur d'activités regroupe des opérations diverses et variées. Le SIDEJ intervient notamment sur les projets suivants : « Aménagements de traverse d'agglomération, création de cheminements doux, viabilisation de nouveaux quartiers d'habitation et de zones d'activités, aménagements de place, création de terrains de sport, d'aires de jeux, de plateaux sportifs ou création de cimetières.

Afin d'améliorer la qualité de nos services, les agents du SIDEJ s'attachent à coordonner leurs travaux avec l'enfouissement des réseaux secs et humides pris en charge par leurs collègues. Ainsi, le SIDEJ démontre sa faculté d'adaptation aux besoins des collectivités.

Typologies d'opérations :

CRÉATION
DE STATION SERVICE

CRÉATION
DE TERRAINS DE SPORT

AIRES
DE JEUX

CRÉATION
DE CIMETIÈRES

RELEVÉS
TOPOGRAPHIQUES

VIABILISATION DE NOUVEAUX
QUARTIERS D'HABITATION



Nouveau quartier de Aumur



Nouveau quartier de Falletans

QUELQUES OPÉRATIONS OUVERTES EN 2021

Commune d'Arbois : modernisation du stade de football par la création d'un terrain synthétique niveau 6 et d'éclairages.

Sécurisation de traversées (réduction de la vitesse des automobilistes, sécurisation du cheminement des piétons et diminution du trafic de transit) :

Commune de Val Sonnette : aménagement de la traverse de Vincelles RD 72.

Commune de Chaux des Crotenay : aménagement des travaux de Pont de la Chaux.

Commune de Monnières : aménagement de la rue de Foucherans en coordination avec l'enfouissement des réseaux secs.

BÂTIMENT

Depuis plus de 30 ans d'ingénierie publique, le SIDEC accompagne les collectivités pour mener à bien :



les constructions neuves dans le respect de la nouvelle réglementation énergétique et environnementale 2020



les projets de rénovation et de réhabilitation y compris le patrimoine historique (inscrit et/ou classé) et la performance énergétique

L'accompagnement est adapté à chaque projet proposé, de l'étude de faisabilité en passant par la maîtrise d'œuvre ou encore par la maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat). Il offre une palette composable des volets techniques, administratifs, juridiques et de recherche des financements.



Fontaine de Sermange



Gendarmerie de Domblans



Avant-projet de Fraisans, réalisé par Laure De Raeve - Architecte du patrimoine

QUELQUES OPÉRATIONS OUVERTES EN 2021

Commune de Chassal-Molinges : Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle polyvalente de Chassal et la création d'une chaufferie granulés bois pour la mairie, l'école et la salle polyvalente

Budget de l'opération :

- ▶ Salle polyvalente : 275 000 € HT
- ▶ Chaufferie granulés bois : 117 620 € HT

Commune de Morbier : Mandat pour la rénovation et la mise en accessibilité de la Mairie et de la salle des fêtes.

Estimation des travaux au stade du programme : 540 000 € HT.

Commune de Fraisans : Mandat pour la réhabilitation énergétique du Château Caron.

Estimation de l'opération au stade AVP : 940 000 € HT.

Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura : Restructuration et extension du Moulin de Brainans.

Assistance à la sélection du maître d'œuvre.

Estimation des travaux au stade du programme à 3 240 000 € HT.

ZOOM SUR LES DIAGNOSTICS D'ISOLATION DES COMBLES

Dans le cadre d'une action du programme ACTEE, le SIDEC a confié au bureau d'études AD3E une campagne de diagnostics d'isolation des combles, comprenant pour chaque bâtiment, un état des lieux, une faisabilité, un descriptif et un chiffrage de la solution proposée.

129 diagnostics concernant 47 communes ont été réalisés. Le montant des travaux préconisés est estimé à 1 180 000 € HT. Une deuxième campagne d'audits est prévue au 1er semestre 2022 sur 70 bâtiments supplémentaires.



129

Bâtiments audités



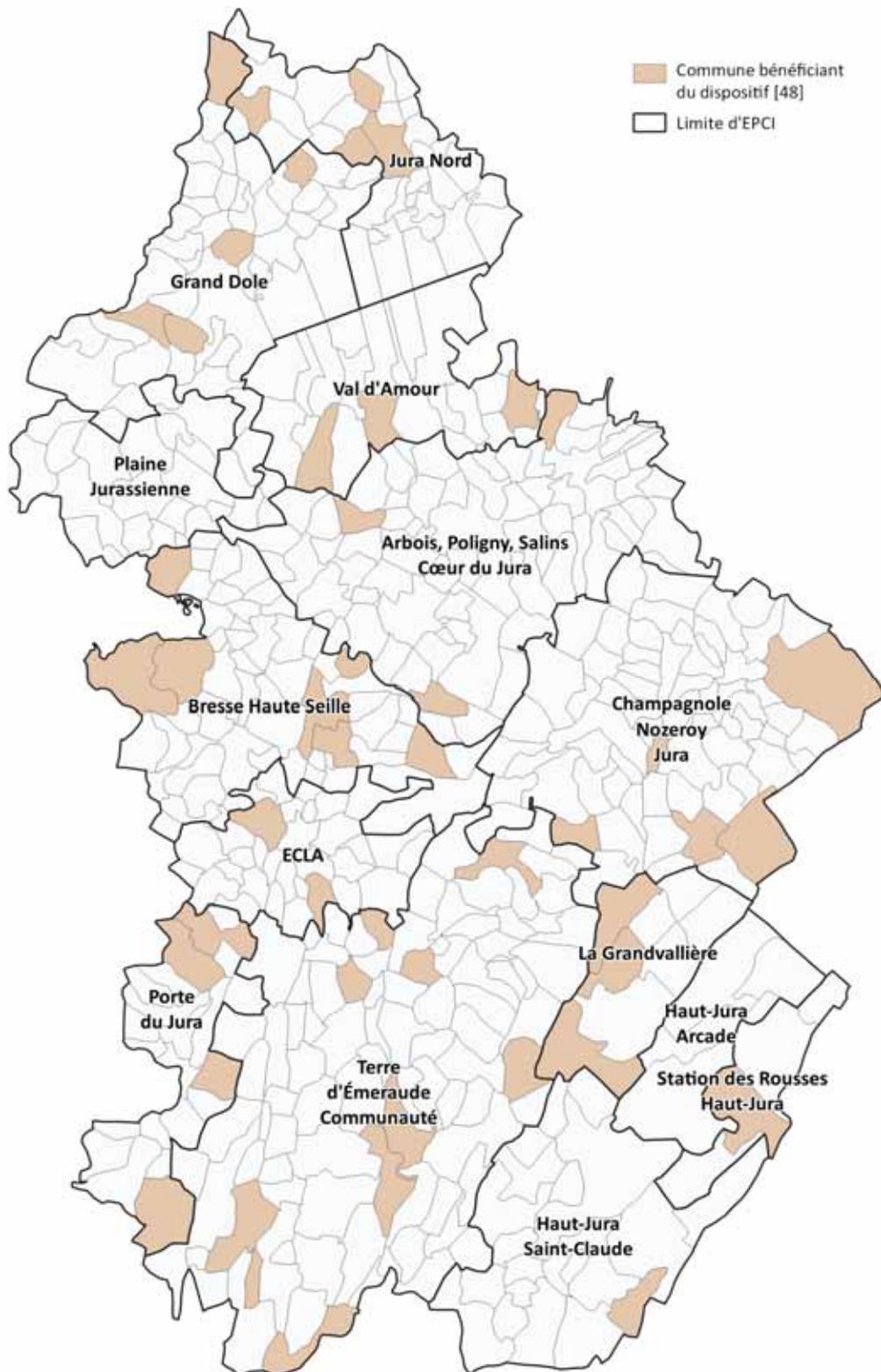
16 500 m²

Surfaces potentielles



27 523 859

kWh cumac 30 ans





- GARANTIR
- VALORISER ET DÉVELOPPER
- **OPTIMISER**
- ACCOMPAGNER
- ASSISTER
- RENFORCER

Optimiser

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET GÉRER
LE PATRIMOINE
MUTUALISER, EXPLOITER, CONSEILLER

- ▶ *Conseil en Énergie Partagé (CEP)*
 - ▶ *Certificats d'Économie d'Énergies (CEE)*
 - ▶ *Achat d'énergies*

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ



33

collectivités
adhérentes

121 301

jurassiens bénéficiaires,
soit plus de 2/5 de la
population

50

bâtiments publics
expertisés

217

adaptations de
puissances souscrites

129

diagnostics d'isolation
de combles

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DEPUIS 2009



1 449 723 €
recette totale des
ventes



318 141 525
kWh cumac
en volume cumulé



655 951 €
réinvestis
en éclairage public



600 685 €
redistribués
aux collectivités

ACHAT D'ÉNERGIES



280
adhérents pour 2021



4 691
points de livraison
électricité



344
points de livraison
gaz naturel

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

ACCOMPAGNER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Soutenu par



Depuis 2011, le SIDEC propose le Conseil en Énergie Partagé (CEP). Le CEP permet aux collectivités de réaliser un bilan énergétique du patrimoine communal, complété d'une programmation pluriannuelle des investissements, afin de diminuer les consommations et les dépenses d'énergie.

Une mission en plusieurs étapes

1ère étape : Diagnostic

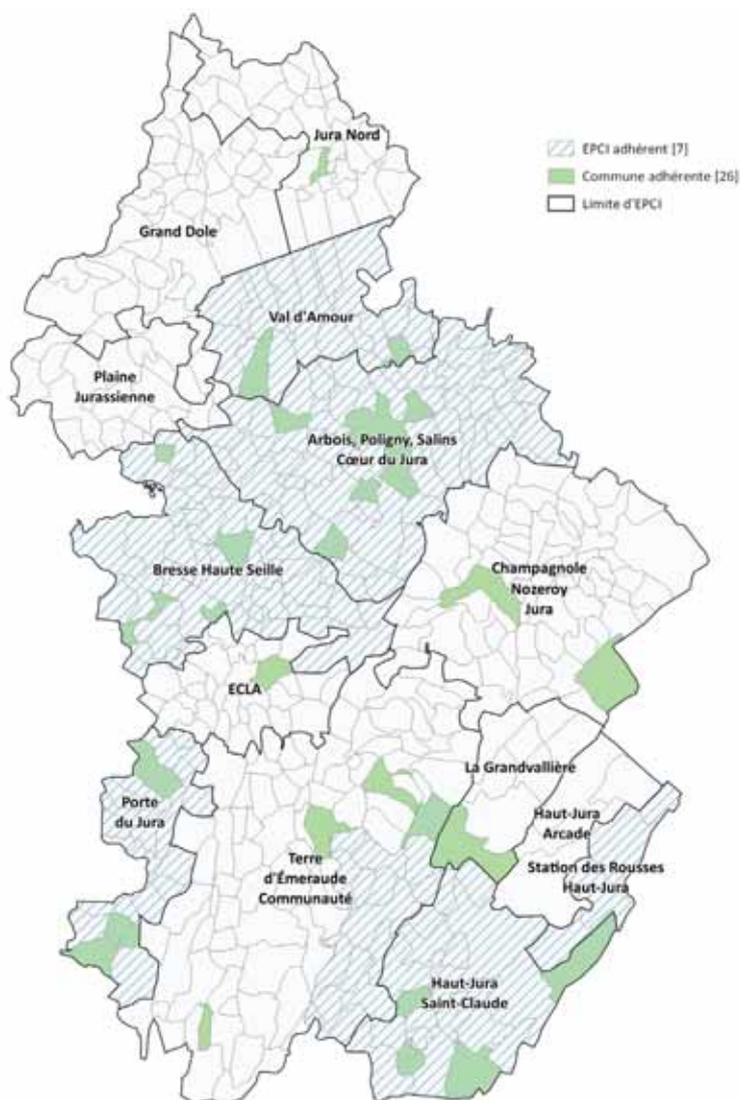
Le Conseiller réalise l'inventaire du patrimoine communal et collecte l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique.

2ème étape : Actions

Le Conseiller propose un plan d'actions et des mesures concrètes, afin de diminuer les consommations et les dépenses énergétiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer le confort des usagers (hiver et été).

3ème étape : Stratégie

Le Conseiller accompagne la collectivité pour la réalisation des actions inscrites dans la durée en suivant les indicateurs associés à chaque réalisation et l'évolution des consommations énergétiques.



Les avantages du Conseil en Énergie



*une expertise à coûts partagés
financés par les économies réalisées*



*un conseil objectif et
indépendant*



*l'appui d'un réseau
national : le réseau
de l'ADEME et de la
Région BFC*



ACTION FLASH CHAUFFAGE

Face à la hausse très importante du prix des énergies en 2021, le SIDEC a décidé d'apporter son aide aux communes ou communautés de communes adhérentes.

En fonction de différents critères (consommation, adhérent CEP...), une quinzaine de bâtiments a été retenue pour optimiser le fonctionnement de leur chaufferie sans frais en préconisant les bons réglages. La visite et les préconisations éventuelles concernent la chaufferie et les émetteurs (corps de chauffe, planchers chauffants, aérothermes, éventuels travaux...) : une installation, quel que soit son état ou l'énergie qu'elle utilise, peut toujours être optimisée.

RÉSULTAT IMMÉDIAT :
20 À 30% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

CERTIFICATS

D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Les **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** ont été mis en place avec la loi POPE publiée le 13 juillet 2005.

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergies (EDF, ENGIE, TOTAL, Carrefour...). En entreprenant des actions permettant de diminuer les consommations, ce mécanisme s'avère être un levier financier potentiel supplémentaire pour les collectivités. En réalisant des travaux, tels que l'amélioration de l'isolation de leurs bâtiments ou l'installation de chaudières performantes, elles peuvent ainsi déposer et valoriser les CEE.

Le SIDEC réalise la préparation et le montage des dossiers pour le compte des collectivités, ainsi que le dépôt des opérations réalisées auprès du pôle national des CEE (PNCEE). La négociation et la vente aux meilleurs tarifs des CEE se font auprès des acteurs obligés et du réseau d'acheteurs des certificats.

Depuis 2009, plus de **318 GWh cumac** ont été négociés et **1 449 723 €** de recettes ont été générées et redistribuées aux collectivités adhérentes du service ou réinvesties dans des travaux d'économie d'énergie.



En 2021, plus de **11,2 GWh cumac** ont été valorisés, ce qui représente une recette de près de **83 000 €**, redistribuée aux communes ou réinvestie dans des travaux d'économie d'énergie.



L'action s'est poursuivie

ACTEE – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique – est un programme qui a été déposé en 2019 par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en partenariat avec EDF.

Dans le cadre de ce programme, les huit syndicats d'énergie de la région Bourgogne Franche-Comté ont été lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) CEDRE. **Le SIDEC a ainsi pu mettre en place un plan d'actions d'économie d'énergie de 267 000 € financé à plus de 190 000 €.**

Démarrées en 2020, les actions se sont poursuivies en 2021 et se sont traduites par :

- ▶ Un poste dédié aux opérations et économies d'énergie ;
- ▶ Une campagne d'audits d'isolation des combles ;
- ▶ Un outil de suivi des consommations énergétiques des collectivités ;
- ▶ L'achat de matériels nécessaires aux campagnes de mesures :
 - 1 appareil de mesure radon ;
 - 1 appareil mesure CO2 ;
 - 1 appareil mesure température ;
 - 1 enregistreur températures ;
 - 1 appareil infra rouge ;
 - 1 appareil mesure laser ;
 - 1 drone ;
 - 1 détecteur gaz + maintenance ;
 - 1 valise analyse combustion.

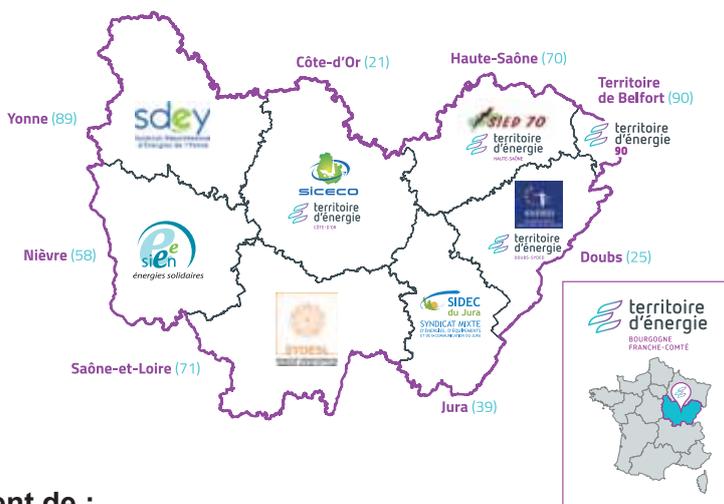
En 2021, la FNCCR a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA « Soutien aux Élus (locaux) : Qualitatif, Organisé, Intelligent et Ambitieux ».

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE : ÉLECTRICITÉ ET GAZ NATUREL

Depuis 2016, les huit Syndicats d'Énergies de la région Bourgogne-Franche-Comté se sont associés, afin d'organiser et de structurer un groupement d'achat régional.

Ce groupement d'achat permet à ses membres de :

- ▶ répondre aux obligations de mise en concurrence des contrats de fourniture d'énergie ;
- ▶ susciter l'intérêt des fournisseurs d'énergies à répondre aux consultations ;
- ▶ bénéficier d'un prix attractif et compétitif durant la durée du marché (en moyenne 10% d'économie immédiate sur le prix de la fourniture) ;
- ▶ sécuriser juridiquement les achats d'énergies ;
- ▶ imposer un cahier des charges aux fournisseurs et ne plus subir des conditions générales de vente.



Les adhérents bénéficient de :

- ▶ l'expertise et des compétences, relatives au marché de l'énergie, acquises par le SIDEC ;
- ▶ la simplification des démarches de l'adhésion au groupement ;
- ▶ un contact de proximité avec les fournisseurs d'énergies, via le SIDEC ;
- ▶ l'accès à une énergie décarbonée via le système de garantie d'origine ;
- ▶ une solution informatique de management de l'énergie, grâce à l'application en ligne gratuite de management des achats groupés d'énergies actuel : e-Mage ;
- ▶ une réactivité sur la stratégie d'achat compte tenu de la flambée des prix : points de crises pour adapter les achats et limiter les augmentations.



280
adhérents



4 691
points de livraison
d'électricité



344
points de livraison
de gaz naturel



1 780
membres en
Bourgogne-Franche-Comté



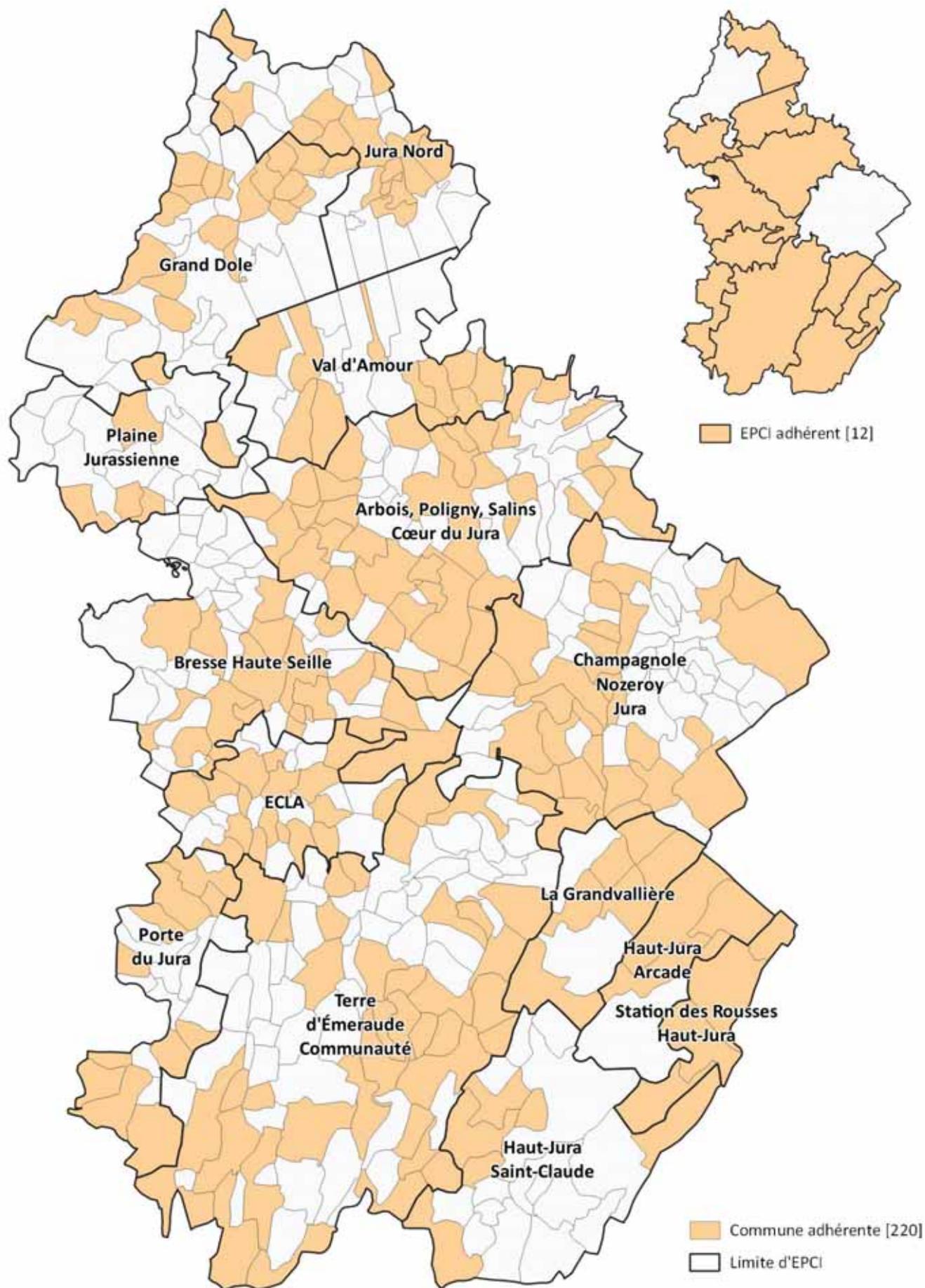
Principales fonctionnalités du logiciel pour chaque adhérent :

- ▶ archivage et contrôle des factures ;
- ▶ propositions d'optimisations de puissance souscrite ;
- ▶ mise à disposition des pièces du marché ;
- ▶ guide.

D'ici l'été 2022 :

- ▶ prévisions budgétaires ;
- ▶ génération en ligne des ordres de service :
 - nouveau compteur ;
 - suppression de compteur ;
 - branchement forain ;
 - changement de puissance souscrite ;
- ▶ poursuite de l'activation de toutes les courbes de charges si puissance souscrite \geq 12 kVA.

ADHÉRENTS AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE





- GARANTIR
- VALORISER ET DÉVELOPPER
- OPTIMISER
- **ACCOMPAGNER**
- ASSISTER
- RENFORCER

Accompagner

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LES SERVICES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

ASSISTER, MAINTENIR, POURSUIVRE LA DÉMATÉRIALISATION

- ▶ *Informatique de gestion*
 - ▶ *Gouvernance et exploitation des données*
 - ▶ *École numérique*
 - ▶ *Matériels et systèmes*
 - ▶ *Protection des données*

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

La direction informatique a répondu à

21 676

DEMANDES

dont 1 941 demandes internes au SIDE C

GÉOJURA



102 383

connexions



1 322

actions sur la
plateforme



668

utilisateurs
réguliers



432

couches
de données

SÉCURITÉ EMAILING

905
boîtes aux
lettres gérées



2 290 476
messages
traités



998 412
emails infectés



CYBERSÉCURITÉ



1 500

postes gérés

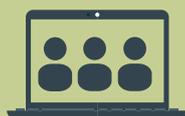


7 400

menaces bloquées

OUTILS DE VISIOCONFÉRENCE

3 659 heures
de visio



40 heures
par agent du
SIDE C

196 minutes
→ durée
moyenne d'une
session

72 272
messages
instantanés
envoyés sur
Teams

INFORMATIQUE DE GESTION



Élections Départementales et Régionales

Le pôle Assistance Outils Métiers a été très sollicité par les secrétaires de mairie, principalement pour des problèmes liés aux échanges avec l'INSEE, avec la préfecture et le logiciel métier de Gestion Relation Citoyens "module élections".



Formations et assistance téléphonique

- ▶ 10 modules de formations
- ▶ 12 formations sur site dans les collectivités locales
- ▶ 18 formations au SIDEC
- ▶ 67 personnes formées : agents administratifs et élus
- ▶ 16 850 appels traités sur la hotline concernant les logiciels

DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)



Avec le soutien du pôle Assistance Outils Métiers, une vingtaine de collectivités à forte densité de population a démarré les DSN au 1^{er} janvier 2021.

Fort de cette expérience et en prévision de la généralisation des DSN sur l'ensemble des collectivités au 1^{er} janvier 2022, l'équipe informatique a créé et diffusé de la documentation permettant le paramétrage du logiciel de paies et ce, dès le mois de juin.

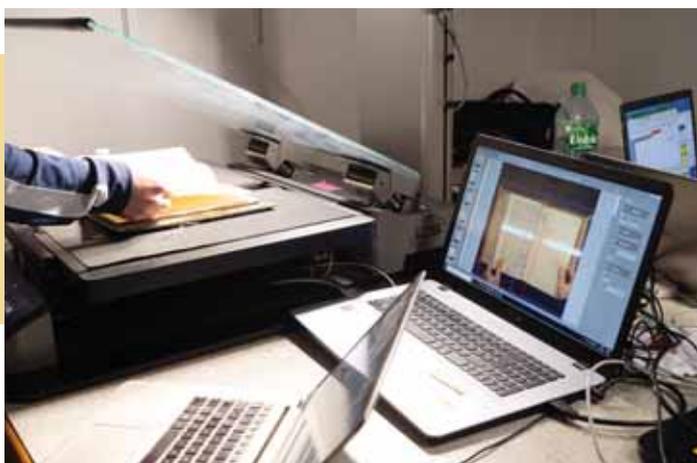
Un accompagnement progressif et ponctué par des supports trimestriels a permis que la quasi totalité des logiciels soit testée et conforme aux attentes des dépôts de fichiers sur la plateforme Net Entreprise.

NUMÉRISATION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

En 2017, le SIDEC s'est associé à 5 autres structures de mutualisation informatique pour passer un marché à bons de commande pluriannuel ; celui-ci est arrivé à son terme le 13 juillet 2021. Cette mutualisation a permis de limiter les coûts et de répondre aux obligations légales.

Au total, 197 communes, adhérentes aux services du SIDEC, ont choisi de bénéficier de cette opération à coût réduit pour numériser plus de 440 000 actes, travail effectué par la société Numérize.

Après numérisation et indexation, les techniciens du SIDEC se sont chargés d'intégrer ces documents dans le logiciel de Gestion Relation Citoyens.



En 2021, 36 communes ont pu bénéficier de ce service et 36 812 actes ont été numérisés et intégrés dans le logiciel de Gestion Relation Citoyens.

EN 2021 :

36 812

ACTES NUMÉRISÉS

36

NOUVELLES COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES

DEPUIS 2017 :

445 134

ACTES NUMÉRISÉS

197

COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES

COMEDDEC

COMEDDEC (COMmunication Électronique des Données de l'Etat Civil) est un dispositif majeur de l'action de modernisation de l'Etat, mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et le Ministère de la Justice. Il permet l'échange dématérialisé de données d'Etat Civil entre les destinataires des données (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'Etat Civil de Nantes). Ces échanges concernent aujourd'hui les actes de naissance, de mariage et de décès à la suite d'une demande de passeport ou provenant d'un office notarial.

De nouvelles collectivités ont adhéré au service COMEDDEC de l'ANTS ; par ailleurs, les cartes TES délivrées par la préfecture ont toutes été renouvelées par des cartes COMEDDEC et délivrées pour majeure partie par le SIDEC. Afin d'aider à la mise en place de la convention COMEDDEC, **deux agents du SIDEC ont été habilités par les services de l'Etat comme Autorité d'Enregistrement Délégée.**

GESTION DES CIMETIÈRES

Plus de 170 collectivités ont fait confiance au SIDEC pour l'informatisation de leur cimetière.

Pérenniser la mémoire des cimetières en convertissant le souvenir des anciens au format numérique.

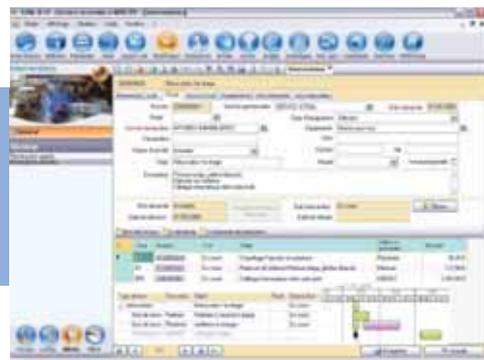
Le logiciel de gestion e.cimetière permet une gestion intuitive et visuelle de toutes les opérations courantes des cimetières selon la réglementation en vigueur. Il offre une navigation aisée entre les données administratives et la représentation graphique de l'emplacement correspondant.

Les opérations liées aux concessions, emplacements, défunts, mouvements de corps, travaux, sont centralisées dans une base unique. L'information est accessible en temps réel et les échanges avec les usagers, avec les pompes funèbres et avec les autres entreprises en sont facilités. L'informatisation de la gestion des cimetières permet non seulement de fiabiliser les informations recensées, et aussi d'accéder à l'information souhaitée de manière quasi-immédiate. La mémoire des informations du cimetière n'est plus tributaire d'une personne, mais simplement de la bonne sauvegarde des données enregistrées.

En plus de cette offre, le SIDEC propose une prestation globale de relevés topographiques et de réalisation des plans des cimetières.

GESTION DES SERVICES TECHNIQUES

L'accompagnement par le SIDEC à la mise en place de l'outil de gestion des services techniques ATAL s'est poursuivi par le déploiement de la saisie des demandes d'intervention via la plateforme Web e-Atal.



3 nouvelles collectivités ont été dotées au 1^{er} janvier 2021 du système d'information de gestion des ressources humaines de Berger Levrault, représentant au total environ 300 paies mensuelles.

NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Une nouvelle fois, la DGFIP a souhaité un travail commun avec le SIDEC pour la mise en place et le démarrage de la nouvelle Norme comptable M57, qui remplacera M14, M52 et M71. Sur le plan comptable, il constitue le référentiel le plus avancé en terme de qualité comptable, le but étant de simplifier la présentation actuelle des comptes locaux.

L'ensemble des collectivités devra s'y conformer d'ici le 1^{er} janvier 2024 avec un phasage sur 3 ans.

GOUVERNANCE ET EXPLOITATION DES DONNÉES

Un outil cartographique pour les collectivités du Jura

GéoJura est un Système d'Information Géographique (SIG) permettant de consulter des cartes et les données du territoire afférentes. L'interface de la solution a été étudiée pour proposer un maximum de fonctionnalités tout en restant simple à utiliser.

L'accès au SIG du SIDEc a été ouvert aux collectivités, qui peuvent bénéficier également des compétences du Pôle Gouvernance et Exploitation des Données et des ressources dans les domaines de la cartographie et de la donnée. Le Pôle assure également une veille juridique sur ces sujets, afin de pouvoir identifier les contraintes réglementaires et aussi les opportunités.

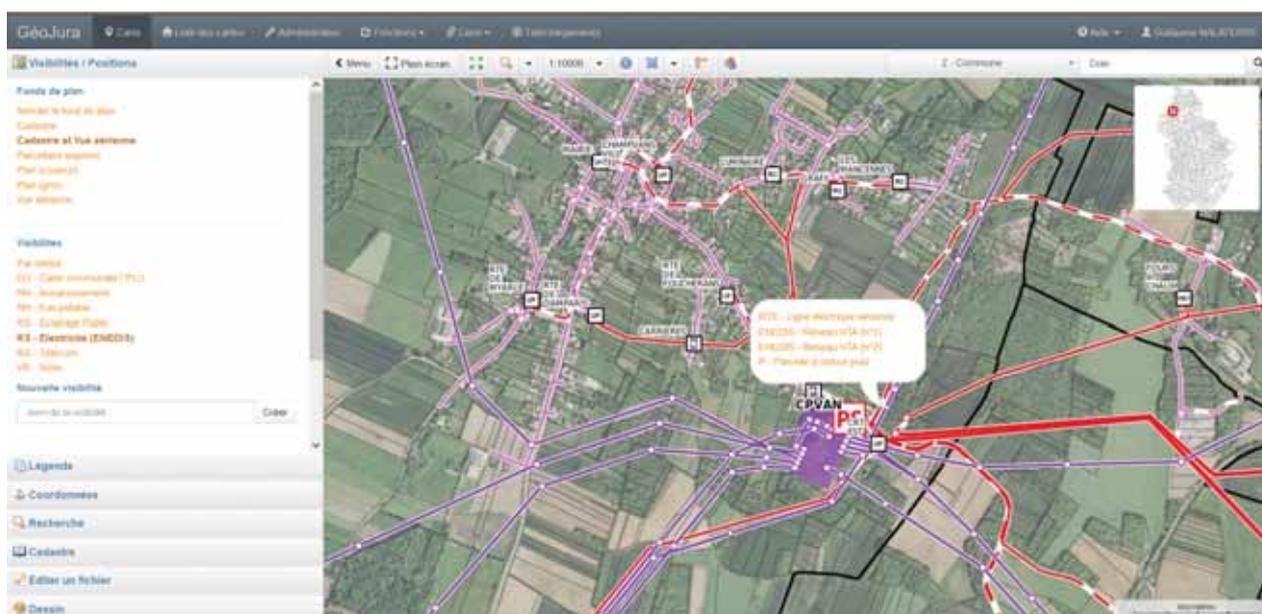
Les cartes et fonctionnalités existantes

Cadastre : un « classique » mis à jour annuellement, et aussi une donnée, qui doit être disponible au quotidien pour les collectivités, afin de consulter les données foncières, d'identifier le/les propriétaire(s) et d'éditer des relevés de propriété.

Documents d'urbanisme : consultation des zonages, des prescriptions et des servitudes ; accès aux différents règlements.

Référentiels de l'IGN, de la DREAL, de l'ONF : pour assurer une consultation aussi fluide que fiable, GéoJura gère l'actualisation de ces contenus en lien avec les partenaires, sans gestion des mises à jour par les collectivités.

Réseaux : les plans de récolement de tous les travaux sur les réseaux sont intégrés pour une consultation en quelques clics.

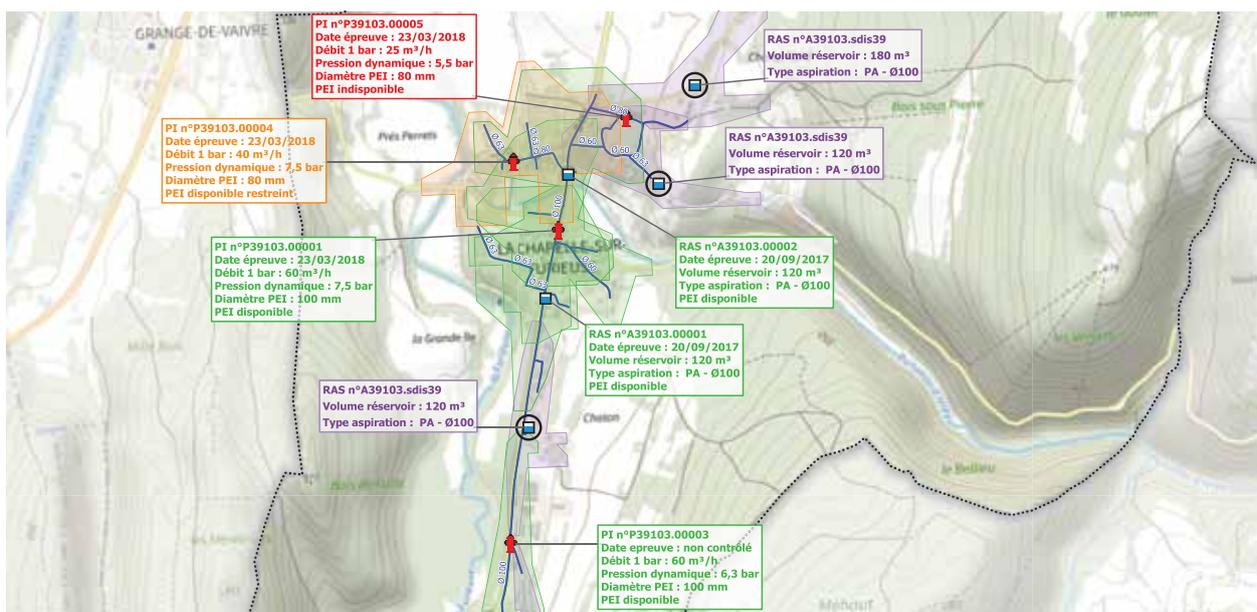


SCDECI : Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le SIDEDEC accompagne les communes dans l'élaboration de cartes d'analyse des risques (voir page 28).

Le SIDEDEC réalise un premier "jeu de cartes-diagnostic" à l'aide des données du SDIS et d'une analyse bâtiminaire. Ce travail est ensuite affiné entre les mairies et le SIDEDEC.

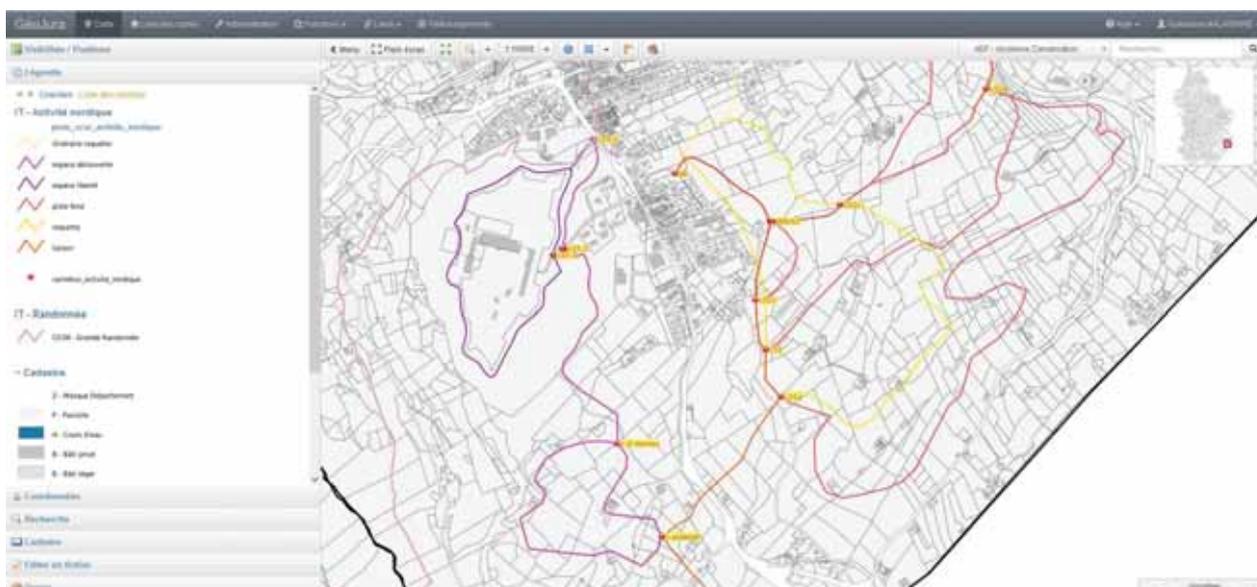
À la suite de ce recueil d'informations réalisé sur le terrain, les géomaticiens du SIDEDEC complètent les données et finalisent les cartes-diagnostic.

Ces cartes servent de base à des propositions visant à la mise en sécurité optimale de la commune.



Extrait de la carte diagnostic SDECI de la commune de La Chapelle-sur-Furieuse (Réalisation Pôle Gouvernance et Exploitation des Données – Géomatique – 2021)

Tourisme : Consulter les itinéraires de randonnée et les sentiers nordiques.



ÉCOLE NUMÉRIQUE

En 2021, le SIDEC a pérennisé l'accompagnement des collectivités souhaitant développer les usages numériques dans leurs écoles avec la mission "Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement" (TICE). Les écoles déjà adhérentes ont bénéficié de la prestation de maintenance sur les matériels.

Les écoles de Dammartin-Marpain et de Macornay ont été déployées en 2021.



34

écoles adhérentes



3 681

élèves concernés



400

tablettes

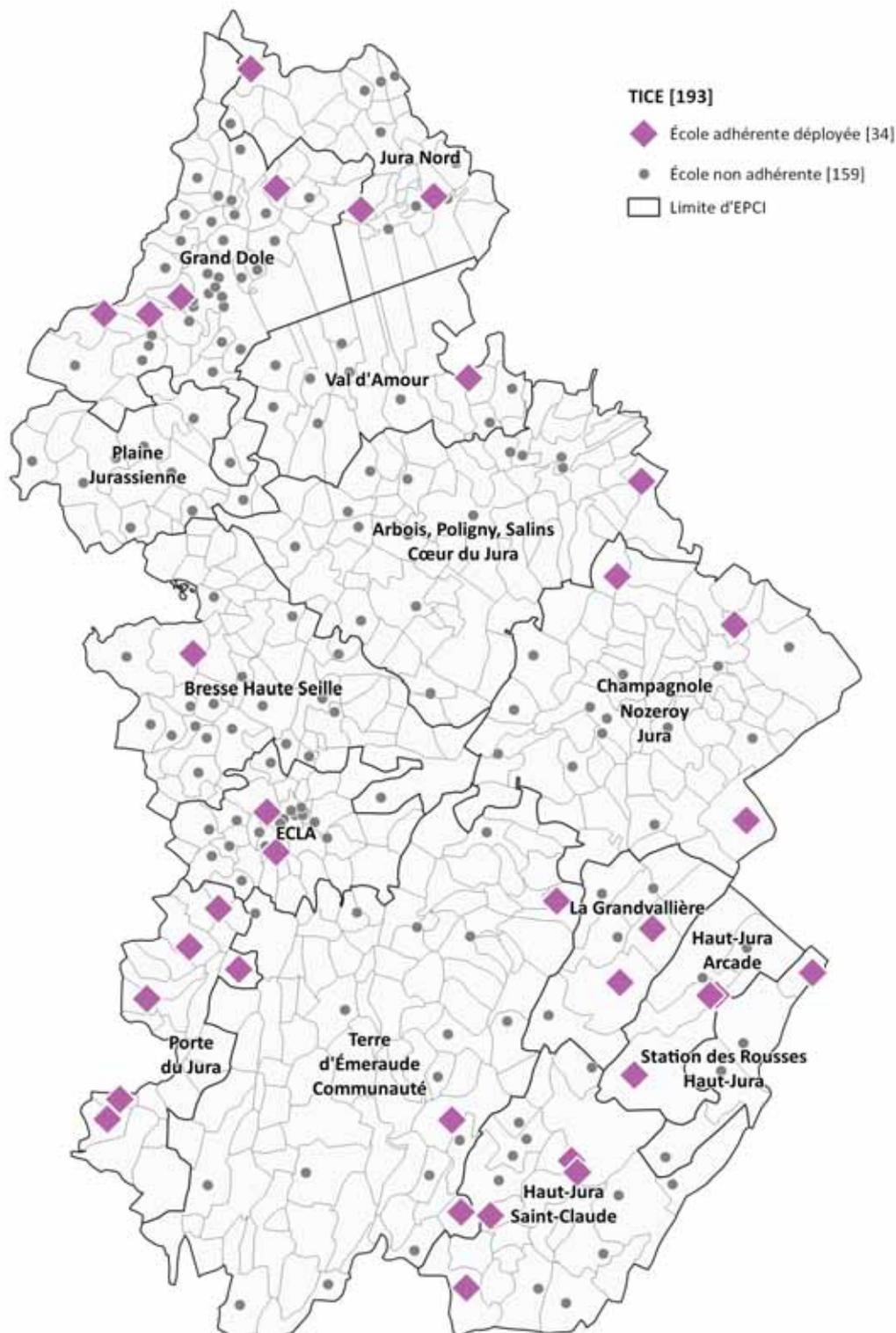
139

PC



1

demande de subvention "Label École Numérique 2020"



MATÉRIELS ET RÉSEAUX



Migration vers Microsoft 365

Le SIDEC a choisi la solution Microsoft 365 pour unifier ses services de messagerie, de calendrier partagé et de travail collaboratif.

Après une phase de test au SIDEC, cette solution a été déployée dans les collectivités adhérentes intéressées pour :

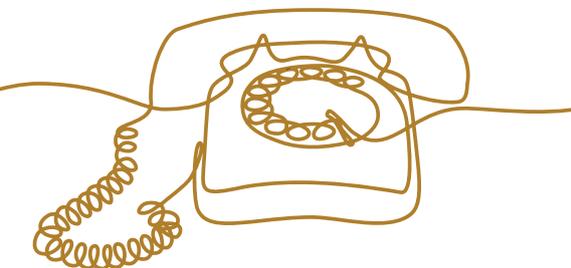
- ▶ le partage de documents en interne ou en externe avec les élus (OneDrive et SharePoint) ;
- ▶ la messagerie instantanée et la visioconférence (Teams) ;
- ▶ la suite Office 365 (Word, Excel, ...) ;
- ▶ une messagerie « professionnelle » et des calendriers partagés.

Qu'est-ce qu'une adresse e-mail professionnelle ?

C'est une adresse rattachée à un nom de domaine qui vous appartient, elle est du type contact@nomdemacommune.fr ou mairie@nomdemacommune.fr.

Une trentaine de collectivités a confié au SIDEC le paramétrage, le déploiement et les formations à l'utilisation des différents modules (Teams, SharePoint, Exchange 365...)

En complément, le SIDEC sécurise les boîtes e-mails avec l'outil MailInBlack, qui protège des menaces informatiques (virus), des spams (e-mails non désirés), ...



MIEUX NOUS CONTACTER :

l'évolution des équipements de téléphonie

Un travail conséquent a été mené pour établir un cahier des charges dans la perspective d'une solution de téléphonie unifiée. L'objectif pour tous les agents du SIDEC était d'avoir la possibilité d'être joints, de pouvoir joindre tout correspondant (interne et externe) par tous les canaux de communications possibles, quel que soit le lieu de travail de l'agent (téléphone fixe, téléphone mobile ou soft phone) et en affichant qu'un seul numéro de téléphone, SDA ou numéro générique.

La société ETG-SYBORD a été retenue dans le cadre d'une procédure innovante* pour une mise en place début 2022.

Fin du CLOUD SIDEC

Le pôle Sécurité et Infrastructures Communicantes a accompagné les 83 adhérents concernés et leur a proposé plusieurs alternatives :

- ▶ Les données métiers : 80 % ont fait le choix de l'hébergement chez l'éditeur, les 20 % restants ont réinternalisé sur des matériels au sein des collectivités ;
- ▶ Les données bureautiques et la messagerie ont été migrées vers des solutions Microsoft 365.



**La procédure utilisée en 2021 pour l'achat de la téléphonie unifiée est une procédure sans publicité, ni mise en concurrence concernant des achats innovants, dont le montant est inférieur à 100 000 € HT. Ce procédé a été pérennisé par le décret n° 2021-1634 du 13 décembre 2021, permettant de passer des marchés publics innovants sans publicité, ni mise en concurrence préalable jusqu'à 100 000 euros hors taxes.*

SAUVEGARDE DES DONNÉES

Afin d'accompagner les collectivités à la mise en place d'une sauvegarde externalisée des données, le SIDEc a défini une politique de sauvegarde, formalisée dans un document intitulé "Conditions générales des sauvegardes externes".

Deux types de données :

► la sauvegarde des données métiers des logiciels de gestion :

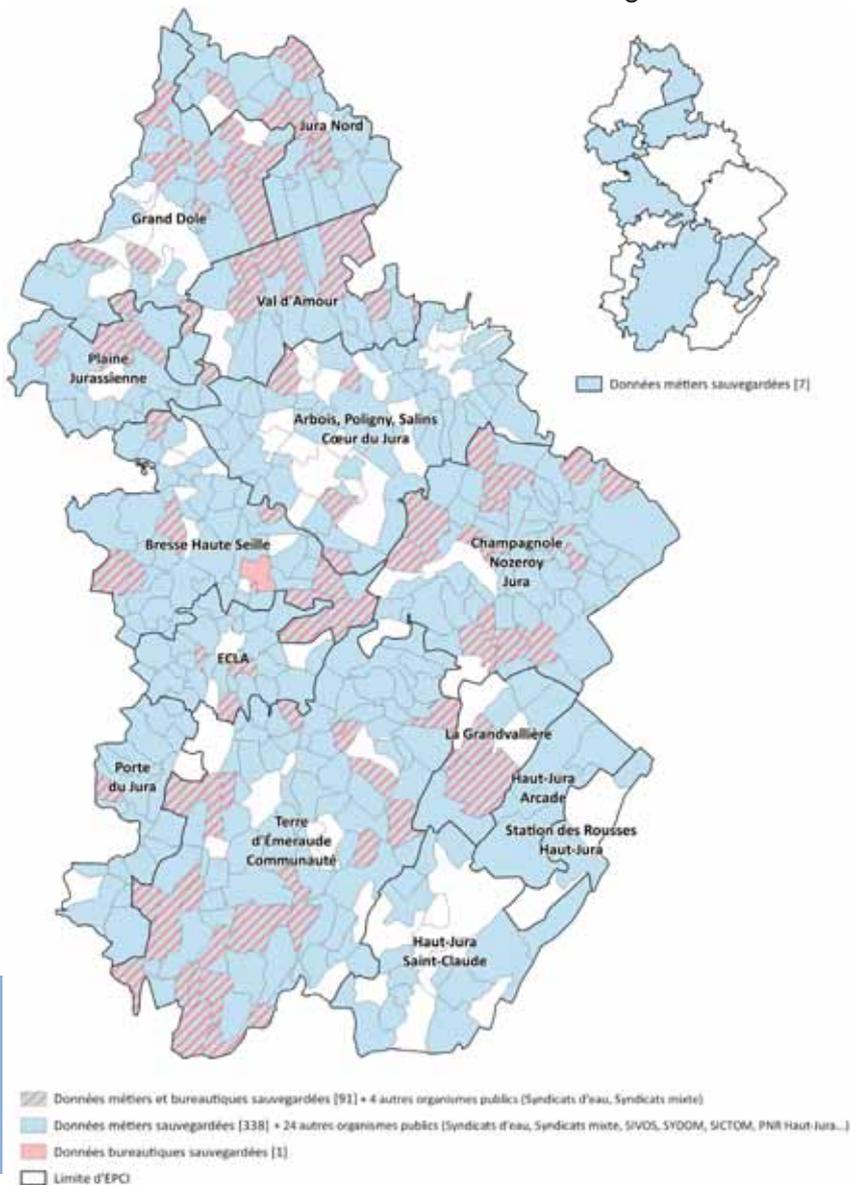
Elle est réalisée pour toutes les collectivités bénéficiaires de la MADS maintenance des matériels et comprise dans la tarification correspondante.

Pour les non-bénéficiaires de cette MADS, la sauvegarde des données doit être réalisée par la collectivité ou son prestataire.

► la sauvegarde des données bureautiques et/ou de messagerie :

Elle est optionnelle, réalisée uniquement à la demande de la collectivité, sous réserve de sa faisabilité et facturée en supplément dans la MADS maintenance des matériels.

La tarification est déterminée selon un coût forfaitaire par strate de population pour les communes, communautés de communes et communautés d'agglomération et par nombre de PC pour les syndicats.



Les données métiers des logiciels de gestion sont sauvegardées pour 469 collectivités. Les données bureautiques et/ou de messagerie sont sauvegardées pour 96 collectivités.

INGÉNIERIE INFORMATIQUE

Une équipe pluridisciplinaire de quatre personnes continue d'être mobilisée pour accompagner la modernisation des systèmes d'information de plusieurs collectivités.

EN 2021

Communauté de Communes Bresse Haute Seille : création d'une infrastructure mutualisée sur le périmètre de la Communauté de Communes. L'étude réalisée a conduit à un schéma directeur pluriannuel et a privilégié le site de l'ancienne trésorerie de Bletterans comme site central.

Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté : fin de l'installation infra réseaux et de l'interconnexion des 4 sites.

Communauté de Communes Haut Jura Arcade : fin de l'installation infra réseaux et de l'interconnexion des 6 sites.

Communauté de Communes Jura Nord : reprise complète du système d'information.



- GARANTIR
- VALORISER ET DÉVELOPPER
- OPTIMISER
- ACCOMPAGNER
- **ASSISTER**
- RENFORCER

Assister

LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PLANIFIER, ORGANISER, PORTER LES PROJETS

- ▶ *Démarches Climat - Air - Énergie*
 - ▶ *Mobilité alternative*
 - ▶ *Énergies renouvelables : production d'énergie thermique*
 - ▶ *Énergies renouvelables : production d'énergie électrique*

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2018, afin d'accompagner ces changements, le SIDEC renforce ses activités liées à la transition énergétique, en se dotant d'une mission Transition Énergétique transversale et complémentaire à toutes ses autres activités. Les orientations principales de cette mission sont les suivantes :



Accompagner les territoires du Jura dans leur démarche Climat - Air - Énergie



Développer les énergies renouvelables électriques de grande taille



Développer l'utilisation des énergies renouvelables thermiques et de récupération



Accompagner les territoires du Jura dans le développement de solutions de mobilité alternative

Ces orientations viennent compléter les dispositifs déjà proposés par le SIDEC aux collectivités, notamment :

- ▶ Les Conseillers en Énergie Partagés (CEP), pour guider les collectivités vers l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur patrimoine et réduire les consommations et les dépenses ;
- ▶ Le service intégré e-lum pour améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public ;
- ▶ La mise en œuvre de construction ou de rénovation de bâtiments à performance énergétique ;
- ▶ L'accompagnement technique de projets d'installation de toitures photovoltaïques ;
- ▶ La valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) des collectivités ;
- ▶ L'achat groupé d'énergies : électricité et gaz naturel avec garantie d'origine d'énergies renouvelables ;
- ▶ Les programmes ACTEE visant à accélérer la Transition Énergétique.

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PROXIMITÉ, ÉCHANGES CONCRETS

Le SIDEC a structuré son projet de création du réseau départemental des acteurs de la transition énergétique, en s'associant à la Direction Départementale des Territoires (DDT 39) pour sa mise en place et son animation.

En janvier 2021, lors de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie, un travail de priorisation des thématiques par les élus été réalisé : l'adaptation au changement climatique, les énergies renouvelables (thermiques et électriques), la mobilité alternative, la gestion patrimoniale des collectivités, les démarches territoriales et la construction exemplaire via l'utilisation de matériaux biosourcés ont été identifiés.

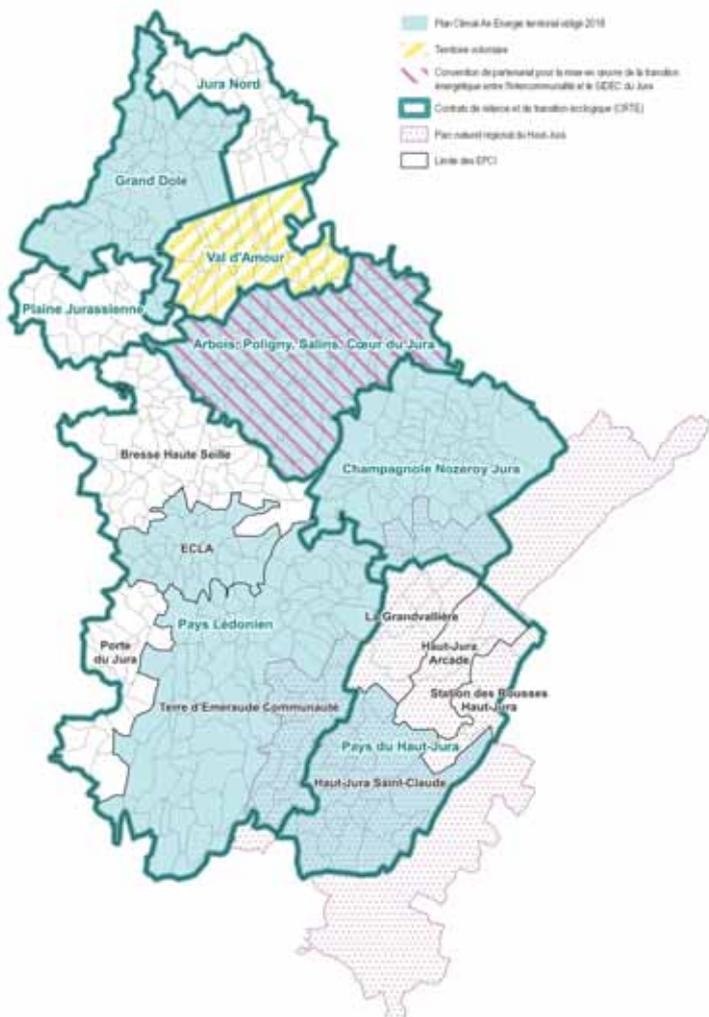
Les EPCI ont fait part de leurs besoins : bénéficier de retours d'expérience concrets et favoriser les échanges directs.

Le SIDEC et la DDT 39 ont travaillé à la mise en place d'un outil de communication et d'animation du réseau en ligne.

Le lancement officiel de ce réseau par le Préfet du Jura, encourageant cette initiative, et le Président du SIDEC, est programmé début 2022.

DÉMARCHE CLIMAT AIR ÉNERGIE

État des lieux des démarches territoriales de transition écologique sur le territoire



Que leur démarche Climat – Air – Énergie (PCAET, CRTE, Cit'ergie...) soit initiée par obligation ou par volonté, les EPCI du Jura bénéficient de l'accompagnement du SIDEC.

Le SIDEC a noué des liens avec les EPCI et est intervenu à plusieurs reprises (Conférence des Maires, COPIL PCAET, COPIL COT...) pour informer les élus du Jura sur son accompagnement et ses services en matière de maîtrise des consommations énergétiques et de développement d'énergies renouvelables, qui sont des solutions concrètes et à portée de main des territoires.

Ces différentes démarches contribuent à la réalisation d'objectifs communs : réduire les consommations énergétiques et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par la sobriété et l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables pour couvrir les besoins et adapter son territoire au changement climatique.

Convention de partenariat pour la mise en œuvre de la transition énergétique entre la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et le SIDEC du Jura

QUAND ? Signature de la convention entre le Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et le Président du SIDEC du Jura le 5 mai 2021.

QUELLE DURÉE ? La convention est mise en œuvre sur toute la durée de la mandature intercommunale (2021-2025).

OBJECTIF ? Permettre au territoire de changer d'échelle, de démultiplier les actions déjà engagées en matière de transition énergétique, afin d'atteindre les objectifs fixés sur le territoire.

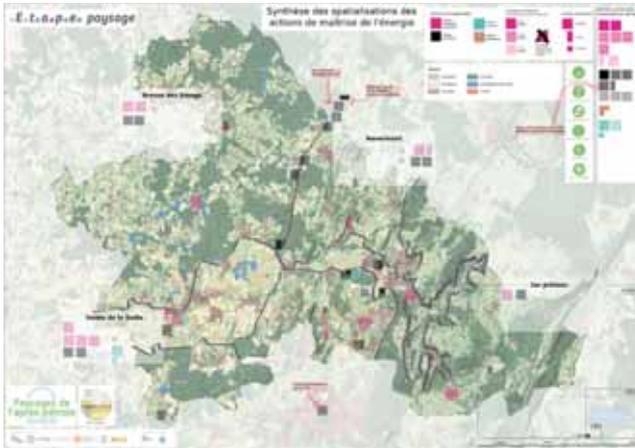
LES DOMAINES DE COLLABORATION ?

- ▶ la mise en œuvre du PCAET et autres démarches CRTE ;
- ▶ la maîtrise des consommations énergétiques du patrimoine public ;
- ▶ le développement des énergies renouvelables sur le territoire ;
- ▶ le développement des filières bois-énergie et construction-bois ;
- ▶ l'amélioration de la qualité de l'air ;
- ▶ la mobilité alternative ;
- ▶ l'adaptation au changement climatique ;
- ▶ la ressource en eau ;
- ▶ l'information et la sensibilisation des acteurs.



Plan de paysage Communauté de Communes Bresse Haute Seille : partenariat SIDEC pour la co-animation d'ateliers sur la transition énergétique

Le SIDEC a participé à l'animation des ateliers « Destination TEPOS » et « E.t.a.p.e paysage » organisés par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage dont le fil rouge est la transition énergétique. Au cours de ces ateliers, élus et habitants du territoire ont travaillé des scénarios de transition énergétique.



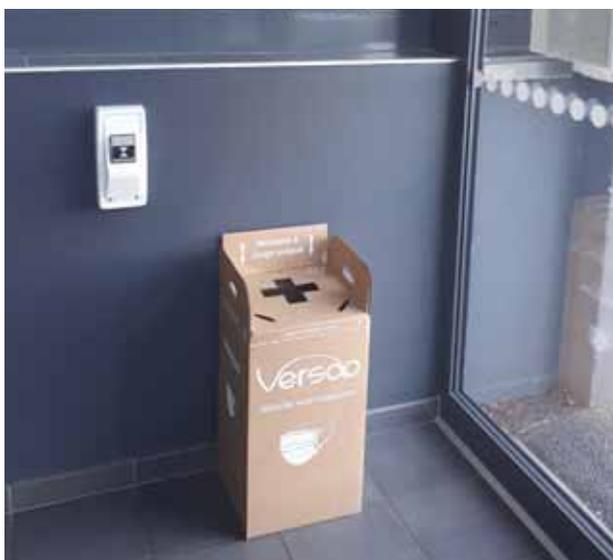
EXEMPLARITÉ INTERNE ET TRANSVERSALITÉ AU SEIN DU SIDEC

Le SIDEC œuvre aussi en interne pour réduire ses consommations, ses dépenses énergétiques, son impact environnemental. Le Comité Technique « Notre Engagement pour le Climat » (COTECH NEC), composé de neuf agents, travaille sur trois sujets : la mobilité, le tri des déchets et les écogestes.

Via une boîte à idées, tous les agents du SIDEC ont proposé de nouvelles pistes d'action pour œuvrer en ce sens.

Les écogestes :

Le COTECH NEC a animé deux séances "amène ton écocup" (déclinaison des séances "amène ta tasse"). L'objectif est de sensibiliser les agents du SIDEC aux enjeux environnementaux et de proposer des écogestes adaptés : les écogestes au SIDEC en été comme en hiver, l'actualité et les enjeux du changement climatique, l'impact environnemental des masques jetables, des bouteilles d'eau en plastique et leur recyclage.



La gestion des masques :

Ce COTECH NEC agit concrètement pour réduire l'impact environnemental des masques jetables en polypropylène, en mettant en place une solution de recyclage de ces masques : sept bacs de recyclage ont été installés dans les locaux du SIDEC.

Le dispositif est mis en œuvre par RECYGO (une entreprise créée par la Poste et SUEZ) et VERSOO (une entreprise de l'économie sociale et solidaire). Une fois remplis, les containers sont collectés en lots par La Poste et ensuite transmis à VERSOO, qui transforme les masques en granulés plastiques dans son unité industrielle à Angers. Enfin, les granulés issus du recyclage sont utilisés par des plasturgistes du Grand Ouest pour la production de nouveaux objets en polypropylène.

MOBILITÉ ALTERNATIVE

Le SIDEC mène une réflexion globale pour accompagner les collectivités du Jura dans le développement de solutions de mobilité alternative, qui répondent aux problématiques de ruralité et de précarité énergétique. La Mission Relation aux Collectivités et aux Territoires réalise continuellement un travail de benchmark sur les solutions existantes (hydrogène, électricité verte, bioGNV...).

ZOOM INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Stratégie départementale IRVE : suite de l'étude réalisée en 2020

Dans la perspective du déploiement d'IRVE dans le département du Jura, le SIDEC, en tant que coordinateur et facilitateur, propose de rejoindre un réseau public existant, structuré à une échelle supra-régionale – la Société Publique Locale Modulo (SPL Modulo) – pour assurer la gestion des IRVE des collectivités jurassiennes. L'intérêt est multiple : assurer l'interopérabilité et la cohérence territoriale, mutualiser les coûts de fonctionnement à grande échelle, les réduire à terme et offrir une solution de recharge simple, fiable et ouverte à tous les utilisateurs.



Réseau départemental public d'IRVE

La mise en place d'un réseau public départemental d'IRVE remplit plusieurs objectifs :

- ▶ répondre aux urgences climatiques et environnementales en proposant des solutions de mobilité alternative ;
- ▶ permettre l'électrification du parc en anticipant la forte croissance du nombre de véhicules électriques et hybrides ;
- ▶ mailler le territoire pour répondre à tous types de recharge et sécuriser la recharge pour les automobilistes (notion de caractère assurantiel) ;
- ▶ proposer un service public cohérent, homogène, fiable, interopérable et simple pour les utilisateurs ;
- ▶ renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire (valoriser les centres-bourgs et les lieux touristiques).

Le SIDEC a envisagé deux solutions de montage juridique :

- ▶ La première solution, idéale, implique un transfert total de la compétence IRVE des communes aux EPCI du Jura (l'échelle intercommunale apparaissant comme la plus pertinente pour un déploiement cohérent et efficace sur le territoire) et ensuite un transfert partiel au SIDEC ;
- ▶ La deuxième solution implique un transfert partiel de la compétence (partie fonctionnement) directement des communes au SIDEC.

Dans ce cadre, les collectivités (EPCI et communes) conservent la compétence acquisition et mise en service, demeurent propriétaires des bornes et financent l'installation et le fonctionnement des IRVE.

Le SIDEC contractualisera avec les collectivités via :

- ▶ Une convention de transfert de la compétence "Maintenance Exploitation Gestion Supervision" ;
- ▶ Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour assurer l'acquisition et l'installation des IRVE.

Le SIDEC devra obligatoirement prendre en partie la compétence IRVE (aspect "fonctionnement") pour rejoindre la SPL Modulo pour le compte des collectivités jurassiennes.

Puis le SIDEDEC contractualisera avec la SPL Modulo par un contrat de quasi-régie pour la gestion, la supervision, la maintenance et l'exploitation des IRVE.

La stratégie IRVE a été présentée à tous les EPCI du Jura. Ils ont également été informés sur : l'évolution du marché de l'électromobilité, les évolutions réglementaires en matière d'installation d'IRVE, sur le contenu et les possibilités de transfert de la compétence IRVE, sur les coûts d'installation et de fonctionnement et sur les retours d'expérience des autres syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté. **Trois EPCI ont répondu favorablement au montage proposé. L'objectif est de rentrer au capital de la SPL Modulo en 2022.**

Le SIDEDEC a proposé de prendre à sa charge le coût d'entrée à la SPL Modulo, soit 9 500 €.



SPL Modulo

*La Société Publique Locale Modulo est une société anonyme, dont le siège se situe à Tours, créée par trois syndicats d'énergies fondateurs : le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire), le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher) et le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) pour assurer la maintenance, la supervision et l'interopérabilité des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Depuis sa création, neuf collectivités ont rejoint la SPL Modulo. La SPL Modulo assure le fonctionnement de **plus de 1 000 IRVE.***

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES **PRODUCTION D'ÉNERGIE THERMIQUE**



Solaire thermique, bois énergie, géothermie superficielle, réseau de chaleur, ... autant de solutions ou de filières qui permettent la substitution des énergies fossiles pour la production de chaleur (énergie thermique), pour le chauffage de bâtiments ou pour la production d'eau chaude sanitaire, ... à partir de sources renouvelables et locales.

Décider de mettre en œuvre un projet d'énergies renouvelables thermiques consiste à :

- Réduire sa facture énergétique ;
- S'affranchir des énergies fossiles et de la fluctuation de leur prix ;
- Contribuer à développer des activités locales, génératrices d'emplois non délocalisables ;
- Réduire les émissions de CO₂ issues de la combustion des énergies fossiles.

ZOOM " CHAUFFONS LE JURA SANS RÉCHAUFFER LE CLIMAT "

En partenariat avec



Un outil au service des porteurs de projets : le Contrat de développement territorial des EnR thermiques "CHAUFFONS LE JURA SANS RÉCHAUFFER LE CLIMAT"

Le SIDEc porte un contrat de développement des EnR thermiques à l'échelle du département du Jura. Ce contrat (COT EnR) est un outil proposé par l'ADEME dans le cadre de son Fonds Chaleur.

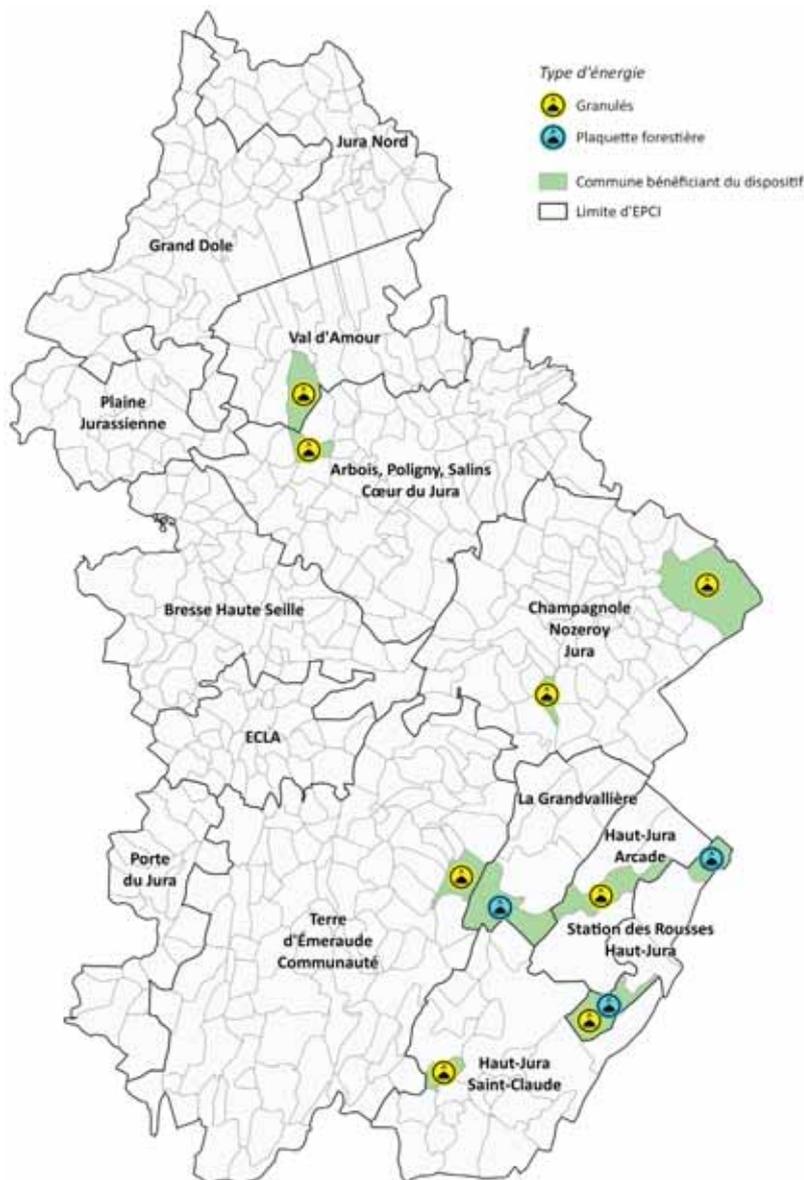
L'engagement du SIDEc : réalisation de 16 opérations représentant une production de 8 800 000 kWh d'énergie renouvelable thermique. Cela correspond à la substitution d'une consommation équivalant à 1 million de litres de fuel par an et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine fossile de 2 500 t/an.

Les investissements en jeu pour atteindre ces objectifs sont estimés à plus de 5 M€ ; ils pourront bénéficier d'une aide financière du Fonds Chaleur de l'ADEME de 2,8 M€. L'enveloppe des aides est gérée par le SIDEc dans le cadre d'une convention de mandat de gestion. Ce dispositif peut également être mobilisé pour des projets, qui sont portés par des structures associatives ou des entreprises.

2021 : bilan d'une première année de déploiement

Ce contrat de développement a permis de relancer une dynamique à l'échelle du département avec la réalisation d'une trentaine d'études d'opportunités, le lancement d'études de faisabilité, d'AMO ou d'ingénierie en lien avec des projets en cours de concrétisation.

Depuis son lancement, le dispositif a permis de financer 11 opérations de chaufferies bois (avec ou sans réseau de chaleur) mobilisant une aide du Fonds Chaleur de 605 000 € pour un investissement total de 1 615 000 €.



Montant des aides Fonds Chaleur attribuées au territoire et production d'EnR



En 2021, quatre installations de chaufferie aux granulés de bois aidées ont été mises en service à Chasal-Molinges (groupe scolaire), à Châtel de Joux (logements communaux), à Aumont (mairie, école et salle polyvalente) et à Lamoura (hébergement touristique).

En synthèse, le suivi des engagements du SIDEC est le suivant (hors dossier du réseau de chaleur de Morez) :

Énergies thermiques renouvelables	Nombre d'installations		MWh/an	
	Au 31/12/2021	Objectifs	Au 31/12/2021	Objectifs
Bois énergie	11	15	1 637	8 773
Solaire thermique	0	1	0	16
TOTAL	11	16	1 637	8 789

Cas particulier du réseau de chaleur de Morez

Le réseau de chaleur de Morez est l'un des deux projets les plus importants en terme de production de chaleur renouvelable et d'engagement financier identifié au moment du dépôt de candidature du SIDEC à l'appel à projet de l'ADEME ; le fait que cette opération ait été instruite et financée par le Fonds Chaleur dans le cadre d'une analyse économique en lieu et place du système d'aide forfaitaire a exclu, de fait, ce projet de l'enveloppe attribuée au dispositif. Néanmoins, si cette opération est intégrée à la production de chaleur renouvelable, ce sont 5 174 MWh supplémentaires qu'il convient d'ajouter à ce bilan, soit un total de 6 811 MWh, ce qui représente 77% de l'objectif.

La mise en œuvre du contrat de développement englobe les missions assurées par le SIDEC, soit :

- ▶ Le pilotage du dispositif départemental ;
- ▶ L'information et la communication auprès des partenaires, des EPCI et plus généralement, des porteurs de projets ;
- ▶ La recherche et l'identification des projets, en lien avec divers partenaires et avec les chargés d'affaires du SIDEC ; un projet sur deux est issu du portefeuille du SIDEC dans le cadre de ses missions d'ingénierie publique ;
- ▶ L'appui méthodologique aux porteurs de projet ;
- ▶ Le suivi du cheminement technique des opérations (analyses d'opportunité, études de faisabilité, maîtrise d'œuvre, réalisation des travaux...) pour veiller à garantir l'éligibilité des projets au dispositif ;
- ▶ Le cas échéant, l'assistance aux porteurs de projet pour le dépôt du dossier de demande d'aide ;
- ▶ L'instruction des demandes d'aides en prévision de leur présentation à la commission d'attribution des aides ;
- ▶ La rédaction des conventions et le suivi (notification, paiements, ...) ;
- ▶ La valorisation des résultats et le retour d'expérience.



La chaufferie aux granulés de bois de la commune d'Aumont dessert le bâtiment mairie, l'école et la salle polyvalente.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉLECTRIQUES



LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire

— “...Bourgogne-Franche-Comté...” —

LES GÉNÉRATEURS

Les Générateurs : projets éoliens et photovoltaïques : deux conseillers pour accompagner les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté

Les objectifs de développement des énergies renouvelables sur les territoires sont ambitieux. Les atteindre passe par la concrétisation et la massification des projets.

L'Alliance des huit syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté (SICECO, SYDED, SIDEC, SIED70, SIEEEN, SYDESL, SDEY, Territoire d'Énergie 90) est lauréate de l'appel à projets de l'ADEME, coordonné par le SIDEC.

Ainsi, les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté peuvent, à partir de 2022, bénéficier d'une expertise locale, objective et publique pour leurs projets d'énergies renouvelables, grâce à cette action soutenue techniquement et financièrement par l'ADEME.

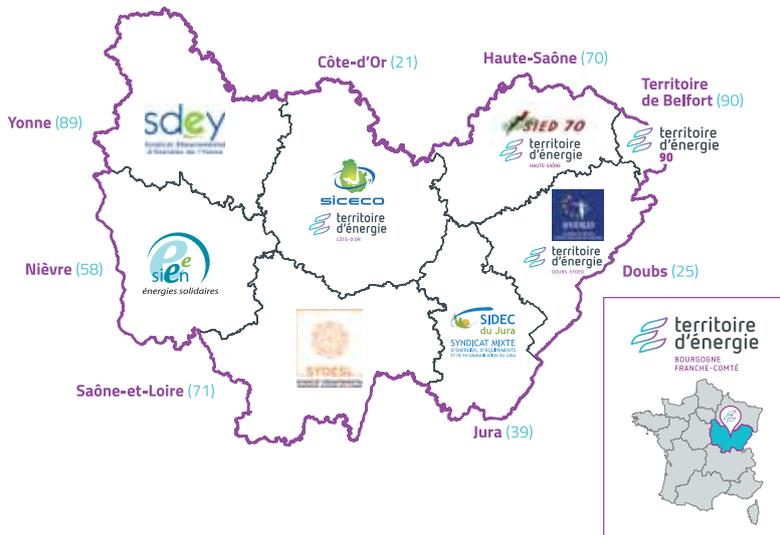
Le programme a pour objectif de compléter l'expertise des communes, en particulier celles de petite taille. Il comprend un volet « participation citoyenne », assuré par Jurascic.

Ainsi, la commune demandeuse bénéficie d'un accompagnement personnalisé, visant à :

- ▶ identifier les points clés si elle a un projet ou si elle est démarchée ;
- ▶ piloter son projet et la négociation avec un développeur ;
- ▶ maximiser ses recettes au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier ;
- ▶ faire de son projet un projet concerté, qui implique les acteurs locaux ;
- ▶ mobiliser les citoyens si elle le souhaite.



Financé par



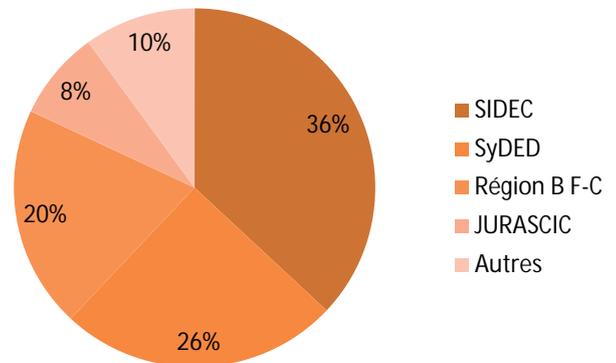
L'OUTIL PUBLIC : LA SEM ENR CITOYENNE

UN OUTIL TERRITORIAL, PUBLIC ET CITOYEN, DE PORTAGE ET DE FINANCEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La Société d'Économie Mixte Énergies Renouvelables Citoyenne (SEM EnR Citoyenne) est un outil de développement (ingénierie et financement) et de réalisation de projets d'énergie renouvelable à disposition des collectivités et des citoyens pour valoriser leurs ressources locales. Elle est la rencontre de la volonté d'acteurs institutionnels, de collectivités, de citoyens, d'associations et d'entreprises locales, qui en sont les actionnaires.

Le SIDEC est le 1^{er} actionnaire, à hauteur de 35,46%. Depuis mars 2021, le PDG est Jean-Daniel Maire, 2^{ème} Vice-président en charge du Patrimoine, des Énergies et des Réseaux.

Actionnariat au 24 février 2021



UN MODÈLE SINGULIER AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX ET DES COLLECTIVITÉS : PRIORITÉ À LA GOUVERNANCE LOCALE

Le modèle de portage proposé garantit la gouvernance des collectivités et permet une implication forte des acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises locales). Ce modèle garantit aux collectivités la maîtrise de leurs projets.

DÉVELOPPEMENT DE LA SEM ENR CITOYENNE

Projets photovoltaïques

Plus de 20 nouvelles collectivités ont sollicité la SEM EnR Citoyenne pour des projets photovoltaïques, majoritairement au sol, et aussi en toiture et en ombrières de parking. Six ont fait l'objet d'analyses d'opportunité favorables pour un potentiel de 33 MWc.

Le projet sur le centre de stockage de déchets du Jura à Courlaoux a été lauréat en 2021 d'un appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie pour la vente de son électricité à produire. La puissance installée sera de 2,8 MWc.

Projets éoliens

Trois groupes de collectivités ont sollicité la SEM EnR Citoyenne en fin d'année pour des projets éoliens. Ces projets feront l'objet d'analyses de potentiel en 2022.

Le projet éolien Arnéole sur les communes de La Barre et d'Orchamps est entré en phase de développement, avec l'installation d'un mât de mesure du gisement éolien et avec la réalisation d'études d'impact. Deux permanences publiques ont été organisées, ainsi qu'une présentation en conférence des Maires de la communauté de communes Jura Nord.

En 2021, une convention de partenariat et une charte ont été préparées pour le projet éolien Cœur du Jura regroupant 14 communes et une communauté de communes.

Projet hydroélectrique

La SEM EnR Citoyenne a été sollicitée pour s'associer à un projet de centrale hydroélectrique sur le Doubs.

Conventions signées en 2021

Deux conventions de partenariat ont été signées avec les communes de Beaufort-Orbagna (39) et de Bondeval (25), pour un potentiel de 6 à 8 Mwc sur d'anciennes carrières. La SEM EnR Citoyenne conduit le développement avec la SIP EnR. Pour ces deux projets, les SEMs assurent l'ingénierie et le financement des études. L'ensemble des décisions stratégiques sont prises à l'unanimité avec les communes.



Projet photovoltaïque de Bondeval

Le projet de Bondeval est développé dans une ancienne carrière appartenant à la commune. La communauté d'agglomération de Montbéliard est également associée au projet. Des études environnementales et hydrogéologiques sont en cours.

Puissance du projet : 2.8 Mwc

Projet photovoltaïque de Beaufort-Orbagna

Ce projet, que la commune souhaite citoyen, est développé sur une ancienne carrière, qui a également servi de décharge. Les études environnementales sont en cours depuis juillet 2021.

Puissance du projet : Entre 1.75 et 3.5 Mwc

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SABINE 2 : ÉOLIENNE DE CHAMOLE

La SEM EnR Citoyenne est détentrice de 45% du capital de SEPE Sabine 2 et assure la gestion de cet actif.

2021, une année correcte

La production en 2021, plus faible qu'en 2019 et en 2020, qui avaient été de très bonnes années, est conforme aux prévisions. L'éolienne a produit l'équivalent de la consommation d'électricité spécifique de 2 400 ménages.



La communication se révèle également par l'accroissement de la diffusion d'informations sur les projets de la SEM EnR Citoyenne.





- GARANTIR
- VALORISER ET DÉVELOPPER
- OPTIMISER
- ACCOMPAGNER
- ASSISTER
- **RENFORCER**

Renforcer

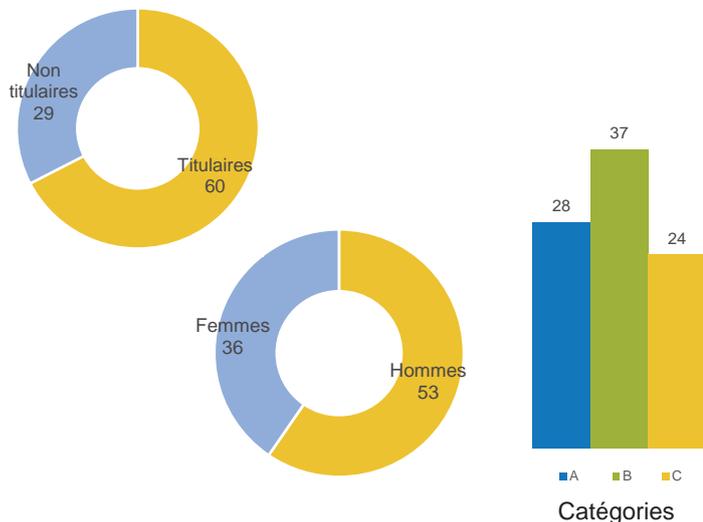
RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ ET LES SERVICES SUPPORTS
FONCTIONNER, FINANCER, MOBILISER

- ▶ *Organisation*
- ▶ *Ressources humaines*
- ▶ *Finances*
- ▶ *Instances*

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

RESSOURCES HUMAINES

89 agents
87.1 équivalents temps plein



Télétravail

Période dérogatoire du 01/01/2021 au 03/05/2021 :

→ **68 agents** pour **1 078 jours**, soit 15 jours en moyenne par agent sur la période.

Reste de l'année, du 04/05/2021 au 31/12/2021 :

→ **65 agents** pour **1 400 jours**, soit 21 jours en moyenne par agent sur la période.

13 départs
13 arrivées
9 stagiaires

5 CT
3 CHSCT

LES FINANCES

Budget prévisionnel

FONCTIONNEMENT

Dépenses
14 928 445 €

Recettes
11 178 753 €

Résultat reporté
3 749 692 €



3 006
titres émis



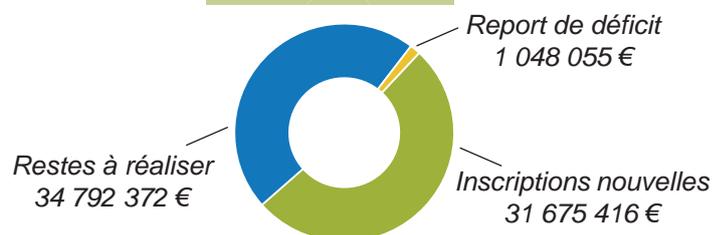
3 564
mandats émis



4 018
comptes transposés
de la M14 à la M57

INVESTISSEMENT

Dépenses
67 515 843 €

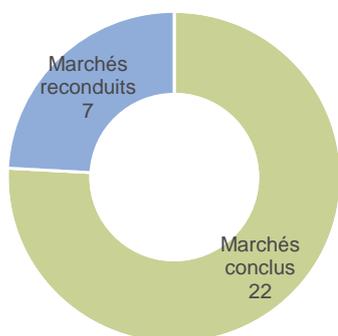


Recettes
67 515 843 €



L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

COMMANDE PUBLIQUE



MOYENS GÉNÉRAUX



2 756

interventions informatiques
pour le SIDE C



327 761

kilomètres
parcours



25

véhicules

PÔLE JURIDIQUE

26 consultations juridiques

4 jours
délai moyen
de réponse



5

dossiers de contentieux
en cours, dont 3 ouverts en 2021



11

dossiers de sinistre ouverts



10

flash infos

LES INSTANCES

5 bureaux

**5 comités
syndicaux**

8 commissions

2 commissions finances
2 commissions transition
énergétique
2 commissions d'appel d'offre
1 commission équipements
collectifs
1 commission CCPE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

ADOPTER UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE : NOMENCLATURE M57

Pour offrir une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires et adopter des modalités budgétaires plus souples, le SIDEC a choisi de basculer de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2022, en anticipant l'obligation de 2024. Cette bascule a demandé une préparation, puis une formation, et s'est poursuivie par la mise en place de deux comités de pilotage et technique :

- de mai à juillet : identification des évolutions du passage à la M57 et des préconisations liées ;
- de septembre à octobre : mise en œuvre de la transposition avec préparation budgétaire en parallèle dans les deux référentiels comptables ;
- d'octobre à décembre : simulation des transpositions pour diagnostic des anomalies et proposition des résolutions ;
- 1^{er} janvier 2022 : finalisation de l'application de l'instruction M57.

Les délibérations nécessaires (adoption d'un règlement budgétaire, adoption du référentiel M57, changement sur les amortissements) ont été prises lors du comité syndical de septembre 2021.

RENFORCER L'EXPERTISE DES AGENTS EN CONTINU : 44 AGENTS

Une formation en interne a été organisée entre septembre et octobre 2021, relative à la réforme des Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG), utilisés en marchés publics. Cette action a visé l'ensemble des agents intervenant dans la commande publique : agents administratifs, techniciens et ingénieurs.

La formation a porté sur :

- ▶ la pratique du nouveau CCAG Marchés publics de Travaux ;
- ▶ la pratique du nouveau CCAG Marchés publics de Maîtrise d'Œuvre ;
- ▶ la pratique du nouveau CCAG Marchés publics de Fournitures Courantes et Services ;
- ▶ la pratique du nouveau CCAG Marchés publics de Prestations Intellectuelles ;
- ▶ la pratique du nouveau CCAG Marchés publics Techniques de l'Information et de la Communication.

Le Comité de Direction a suivi un module de sensibilisation aux questions des marchés publics. Le contenu des sessions a été adapté au public en fonction de leur expertise dans ce domaine. **Au total, neuf sessions de formations ont été organisées sur 15.5 journées entre septembre et octobre 2021 pour former 44 agents.**

MARCHÉS EMBLÉMATIQUES EN 2021

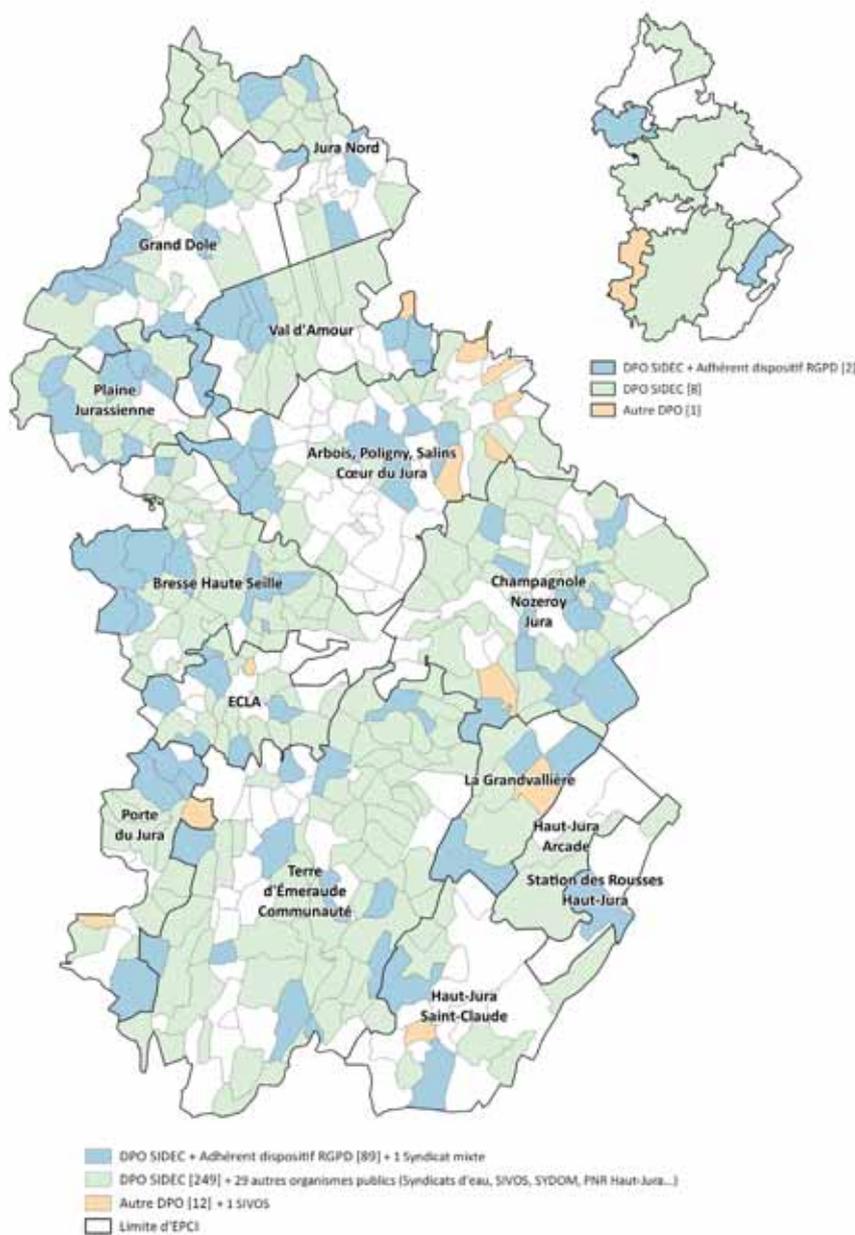
Formation des agents aux CCAG.

Fournitures et services informatiques : les besoins en informatique et la gestion mondiale à flux tendu des matériaux électroniques ont conduit le SIDEC à contractualiser un accord cadre à marchés subséquents en 5 lots.

Téléphonie unifiée : l'objectif est de joindre les agents quelle que soit leur situation géographique : bureau, déplacement, télétravail. Pour ce faire, le SIDEC a fait le choix d'utiliser un procédé expérimental en 2021, pérennisé en 2022 : partenariat d'innovation, décliné à compter de 2022 en procédure adaptée. Cette procédure a été réalisée à partir d'un appel à projet (sourcing) permettant de dialoguer avec le / les candidat(s).

REPRENDRE LE RÔLE POUR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES : RGPD

L'accompagnement proposé par le SIDEDEC auprès des collectivités adhérentes, pour la mise en conformité avec le **règlement général sur la protection des données (RGPD)**, jusque là proposé par la direction informatique est dorénavant confié au pôle juridique de la direction administration générale et finances depuis fin 2021.



Une relance des collectivités (communes, communautés de communes, divers syndicats de communes) n'ayant pas donné suite à la première proposition d'accompagnement, a permis d'identifier 168 collectivités supplémentaires désignant le SIDEDEC comme Délégué à la Protection des Données sur 264 consultations.

Un réajustement des modèles de délibérations à prendre sur le sujet, une adaptation des tarifs pour les communes de moins de 150 habitants, la mise en place de fiches pédagogiques à destination des élus et des administrés se sont avérés nécessaires.



168

collectivités prêtes à s'engager



86

collectivités engagées

RENEGOCIATION DU PRÊT AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE

Le SIDEDEC a contracté un prêt fin 2011 sur 29 ans pour un montant de 2 856 123 € au taux de 3.74% en vue de financer un programme exceptionnel de travaux d'électricité en 2010 et le financement de l'aménagement numérique dans lequel il s'était engagé. Profitant de la baisse des taux, des discussions ont été menées en 2021 avec l'organisme prêteur pour renégocier ce prêt. Le refinancement de ce montant à partir du 30/09/2021 jusqu'au 30/09/2031 a été conclu sur un taux fixe à 0.57%. **Cela a permis de réduire de 9 ans la durée de l'emprunt avec un gain de 16%, soit 147 418 €**

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES ÉLUS

Le SIDEK est composé d'élus représentant les Communes, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des syndicats de communes et le Département du Jura. Ces élus, au nombre de 97, constituent le Comité Syndical.

À l'issue du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, le Comité Syndical de la mandature 2020-2026 a été mis en place le 25/09/2020. En 2021, le SIDEK a été destitué de trois démissions :

- ▶ M. ZAPOTTI, élu au collège des communes sur le canton de Tavaux ;
- ▶ M. LATISLAW, élu au collège des communes sur le canton de Champagnole ;
- ▶ M. METRAILLE, élu au collège des communes sur le canton de Dole 2.

Les démissions des élus représentant des communes impliquent l'organisation de nouvelles élections. Des élections intermédiaires ont été organisées le vendredi 11 juin 2021 sur le canton de Tavaux et le vendredi 5 novembre 2021 sur les cantons de Champagnole et Dole 2, afin de pourvoir les sièges vacants.



Ces élections intermédiaires ont permis d'élire :

- ▶ pour le canton de Tavaux : Monsieur Olivier MEUGIN, Maire de la Commune de Champdivers et 5e vice-président en charge de la transition écologique et de l'environnement à la Communauté d'agglomération du Grand Dole ;
- ▶ pour le canton de Champagnole : Monsieur Jean-Marie VOISIN, Maire de Monnet-la -Ville et conseiller communautaire à la Communauté de communes de Champagnole Nozeroy Jura ;
- ▶ pour le canton de Dole 2 : Monsieur Olivier BARTHE, 2ème Adjoint au Maire de CHOISEY.

SIMPLIFIER LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT : STATUTS

Les statuts encadrant les activités et modes d'intervention du SIDEK résultent d'une refonte complète, ratifiée par un arrêté préfectoral du 18 février 2014. Une première modification, intervenue par arrêté préfectoral du 22 juin 2015, est venue encadrer le nombre maximum de Vice-présidents pouvant être élus par le Comité Syndical. Une seconde modification, approuvée par l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2021, a permis d'élargir les délégations de signature du Président, de préciser les modalités de retrait des membres et enfin de simplifier les modalités d'élection des membres du Bureau.

Concernant les délégations de signature :

Dans le cadre de l'évolution organisationnelle du SIDEK, les chefs de services et encadrants intermédiaires ont laissé place à des "Directeurs", des "Directeurs adjoints" et des "Coordinateurs" de pôles. Ces responsables doivent pouvoir bénéficier d'une certaine autonomie, proportionnée à leur niveau de responsabilité, permise par la mise en place de délégations de signature à leur égard.

Concernant les modalités de retrait des membres du SIDEK :

Afin d'adapter les démarches de retrait aux spécifiés du Syndicat, un article dédié a été créé au sein des statuts, prévoyant :

- ▶ une procédure de retrait de droit commun : le retrait sollicité par le membre est subordonné à l'accord du Comité Syndical, statuant à la majorité des 3/5^{ème} des délégués présents et représentés ;
- ▶ une procédure de retrait dérogatoire : retrait imposé en cas d'incompatibilité de l'adhésion aux statuts du SIDEK, notamment : modification de la nature juridique du membre, modification du périmètre ou du siège, modification des compétences.

Concernant les modalités d'élection des membres du Bureau :

Le mode de scrutin uninominal a été modifié au profit d'un scrutin plurinominal majoritaire à candidatures isolées. Ce système permet à chaque candidat de se présenter individuellement, les électeurs pouvant voter pour un seul ou pour plusieurs candidats dans la limite des mandats à pourvoir. Les candidats qui ont obtenu le plus de voix sont élus.

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

COMMUNICATION INTERNE

Partage d'expériences : " AMÈNE TA TASSE "

Depuis 2019, les agents du SIDEC participent à des temps de partage autour de thèmes proposés librement. Cet outil permet d'échanger autour de thèmes métier, ou à propos de l'environnement institutionnel du SIDEC : le fonctionnement de la SEM EnR Citoyenne, les élections des délégués du SIDEC, le fonctionnement du télétravail, l'ingénierie financière avec les plans de relance... Ces séances ont une durée moyenne de 30 minutes et sont maintenant organisées en alliant présentiel et visioconférence.

Ces temps d'échanges ont été déclinés vers "Amène ton écocup" dans le cadre du comité technique "notre engagement pour le climat" pour partager autour des écocups, du tri des déchets...

Intégration des nouveaux agents

L'intégration d'un nouvel agent est un moment particulier. Le SIDEC cherche à rendre cette arrivée la plus complète possible. Lors de son premier jour, l'agent suit les démarches habituelles et également un parcours comprenant :

- ▶ une formation liée aux précautions sanitaires ;
- ▶ la rencontre avec son parrain ou sa marraine, qui sera en charge de le présenter à tous les agents ;
- ▶ une photo pour le trombinoscope ;
- ▶ la remise d'une pochette pour l'aider à comprendre son nouvel environnement de travail (le rapport d'activité, vademecum des services, trombinoscope, divers autres documents) ;
- ▶ la remise d'un kit "objets".

COMMUNICATION EXTERNE

Le SIDEC construit chaque jour une **démarche globale de communication dynamique**, afin de permettre l'enrichissement des canaux de diffusion de l'information.

Communication web

Une page LinkedIn a été ouverte en 2021 pour venir compléter la présence du SIDEC sur internet. Les innovations des services permettent de développer les différents outils de communication : acquisition d'un drone, développement de cartes interactives...

Communication imprimée

Dans une démarche éco-responsable, le SIDEC poursuit un objectif de diminution de supports papier. Il s'est doté d'une solution d'envoi d'emailing. Elle permet d'envoyer des mails en nombre pour consulter les supports de communication sur le site web et tenir informées les collectivités (le "petit+" de la direction informatique, la consultation des délibérations des Comités Syndicaux...). Certains documents nécessitant tout de même d'être imprimés, le SIDEC utilise du papier PEFC ou recyclé.

Événementiel

Le SIDEC déploie sa présence sur le territoire départemental, physiquement et également dans la presse. En 2021, il a participé au Carrefour des collectivités locales à Besançon en collaboration avec le SYDED, Territoire d'énergie 90 et le SIED 70.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

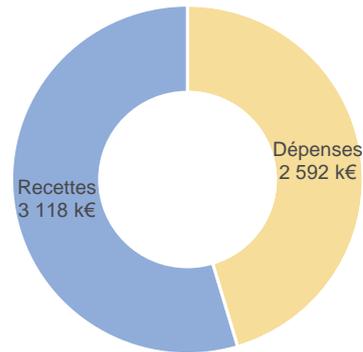
HORS OPÉRATIONS D'ORDRE

FONCTIONNEMENT

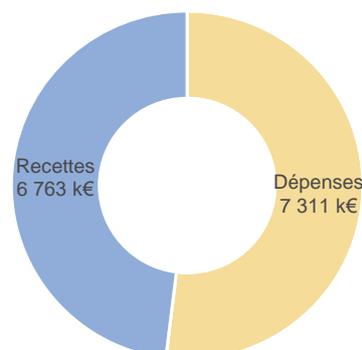


INVESTISSEMENT

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

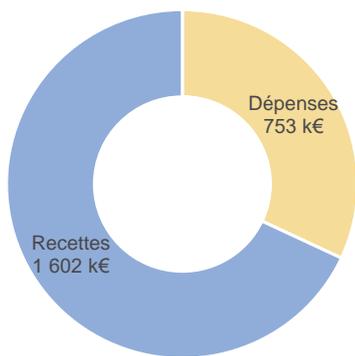


TRAVAUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



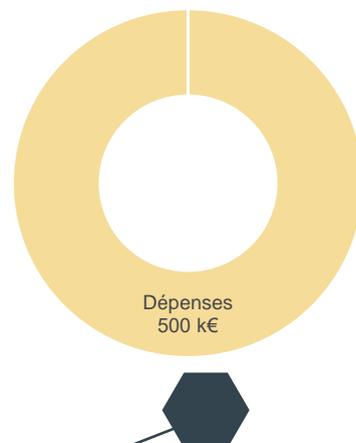
Effacement
Extension
Renforcement

INVESTISSEMENTS DIVERS PROPRES AU SIDEC



Parc automobile
Parc informatique
Petit mobilier
Petit matériel
Logiciels

PARTICIPATION EN CCA À LA SEM ENR CITOYENNE

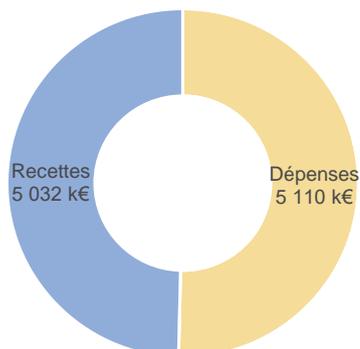


Dépenses 16 414 k€

Recettes 16 515 k€

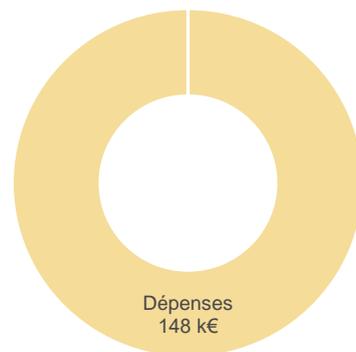
SUBVENTION ET INVESTISSEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

AMÉNAGEMENT DES COLLECTIVITÉS



Travaux sous mandat

Bâtiment
Eau et assainissement
Voirie et espaces publics
Zones d'activité et d'habitation



*Le SIDEJ,
facilitateur de proximité
au service des collectivités du Jura*

SIDEJ DU JURA
1 rue Maurice Chevassu
39 000 Lons-le-Saunier
03 84 47 04 12 - contact@sidej-jura.fr
www.sidej-jura.fr



@SIDEJ39



SIDEJ DU
JURA



@SIDEJ39



SIDEJ DU
JURA

